

ej

en jeu une autre idée du sport

la revue de l'UFOLEP

Octobre 2013 - Ufolep N° 8 - Prix 3,50€

COMITÉS, ASSOCIATIONS

L'EMPLOI SPORTIF À L'UFOLEP



ufolep

Par **Philippe Machu**, président de l'Ufolep



Du 7 au 13 octobre, des millions d'Européens se mettront « en mouvement » à l'occasion de la Move Week 2013. Partout en France, l'Ufolep se mobilise pour la deuxième édition d'un événement qui constitue pour nos comités et nos associations une belle occasion d'agir ensemble afin de bousculer les « sédentarités », en proposant au plus grand nombre de se retrouver dans le plaisir d'agir, de bouger et de vivre ensemble. L'heure est également à la construction de projets territoriaux – éducatifs, sportifs, culturels – et nous entendons, avec les fédérations qui partagent notre projet, mettre à profit notre maillage associatif, les compétences du réseau Ufolep-Usep-Ligue et les liens étroits entre nos associations et nombre de collectivités locales pour développer un sport loisir de qualité dans notre pays. Dans cette perspective, nous espérons que la prochaine loi sur le sport, voulue par Valérie Fourneyron, reconnaîtra la diversité des acteurs fédéraux et favorisera l'accès de tous à des pratiques sportives adaptées.

L'actualité, c'est aussi l'accueil à l'Ufolep de dizaines de jeunes à travers les dispositifs d'aide à l'emploi. Venant s'ajouter à la formation de nos bénévoles et de nos salariés, à la signature de conventions avec les collectivités territoriales et à l'apport des nouvelles structures désormais accueillies en notre sein, ceux-ci pourront contribuer à donner un nouvel élan à la professionnalisation en marche depuis plusieurs années. Une professionnalisation qui, maints exemples locaux le prouvent, contribue à la pérennité et au dynamisme de nos comités. En ce début de saison, comités et associations sont donc une nouvelle fois au premier rang pour assumer une part de ce rôle éducatif et social que la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep et l'Usep entendent donner au sport pour réveiller les « solidarités actives » et « faire société ». Une rentrée « sport » pour tous les acteurs d'une fédération plus que jamais « en mouvement ». ●

coup de crayon

par Jean-Paul Thebault





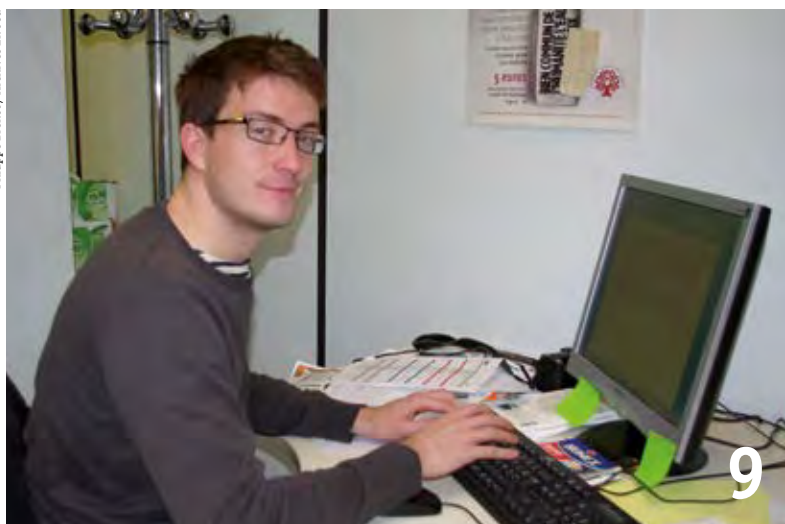
INVITÉ

Jean-Louis Provost, sport pour tous

Reconduit à la tête d'une Fédération française EPMM Sports pour tous éclatante de vitalité, Jean-Louis Provost invite les multisports et affinitaires à défendre conjointement un sport dédié au loisir et à la santé.

DOSSIER

Professionnalisation, où en est-on ?



Une quarantaine de comités Ufolep se sont déjà engagés dans le dispositif gouvernemental des emplois d'avenir, et nos associations sont aujourd'hui invitées à les imiter. L'occasion de faire le point sur la professionnalisation au sein de notre réseau et les perspectives de développement qu'elle peut ouvrir.

- Page 12:** Professionnalisation, modes d'emplois
- Page 13:** Ufolep Loire : la mutualisation et ses freins
- Page 14:** Vu du comité régional Centre : « Trop d'affectif conduit à l'impasse »
- Page 15:** Robert Baron, président d'Uniformation : « Assumer son projet associatif »
- Page 15:** Associations, pensez aux emplois d'avenir !
- Page 16:** Le salariat n'entame pas l'esprit associatif

en jeu "une autre idée du sport" est la revue de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) et de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep), secteurs sportifs de la Ligue de l'enseignement **Ufolep-Usep** 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07 **Téléphone** 01 43 58 97 71 **Fax** 01 43 58 97 74 **Sites internet** www.ufolep.org et www.usep.org **Directeur de la publication** Nelly Aradan **Rédacteur en chef** Philippe Brenot **Ont participé à ce numéro** Lætitia Zappella, Benoît Gallet, Fabien Blanchard, Pierre Chevalier, Laure Dubos, Adil El Ouadehe **Photo de couverture** Benoît Debuissier **Maquette** Béatrice Delas **Impression et routage** Centr'Imprim, rue Denis Papin 36 100 Issoudun **Abonnement annuel** 13,50€ **Numéro de Commission paritaire** 1015 K 79982 **Numéro ISSN** 1620-6282 **Dépôt légal** Octobre 2013 **Tirage de ce numéro** 8 900 exemplaires

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



sommaire

4 actualité

Malgré le dopage, les cyclistes pros vivent plus longtemps
VuLuEntendu : *Go Lance!*,
Jean-Emmanuel Ducoin (Fayard) ;
Forcenés, Philippe Bordas (Folio) ;
Vive le vélo! (Hoëbeke) ;
Le tennis est un sport romantique,
Arnaud Friedmann (JC Lattès)

6 invité

9 dossier

17 éducation

Devenir acteur de la refondation de l'école

18 pratique

Associations : que recouvre l'obligation d'assurance ?

19 santé

La Move Week, contre les ravages de la sédentarité

20 fédéral

Déclinaison du PND, adhésion-affiliation : les nouveautés de la saison ;
Le Playa Tour, vitrine estivale de l'Ufolep

22 reportage



Les 20 ans de L'Écureuil, fleuron des cyclosporives Ufolep

25 réseau

Ufolep Indre ;
Association : Rando Quercy Blanc (82)
Florilège des Nationaux Ufolep du printemps et du début d'été

28 histoires

Morceaux choisis : « Le ring invisible », par Alban Lefranc (Verticales)
Je me souviens : Jean Hatzfeld
L'image : « Chic, le sport », par Jacques Henri Lartigue (Actes Sud-Hermès)

30 repères



Du 7 au 13 octobre, rejoignez la Move Week !

Comités et associations Ufolep sont invités à participer du 7 au 13 octobre à la seconde édition de la Move Week, semaine européenne du sport et de l'activité physique.

Cet événement, organisé par l'International Sport & Cultural Association (ISCA) dans trente pays européens afin de donner plus de visibilité au sport pour tous et d'inciter à la pratique physique, sera également décliné en France par nos partenaires de l'Usep, de la FSGT et de la FFEPMM Sports pour Tous. Pour y participer, il suffit d'inscrire une manifestation, même modeste, à l'agenda de la Move Week (<http://www.event.ufolep.org/moveweek/> lire aussi page 19).

Le Conseil national des sports déjà fragilisé

Le Conseil national des sports (CNS) a été officiellement installé le 5 juillet par la ministre des Sports.

Cette nouvelle instance fait la part belle aux collectivités locales, qui en constituent l'un des cinq collègues aux côtés de l'État, du mouvement sportif, des acteurs économiques et partenaires sociaux et de membres associés, à savoir des autorités indépendantes telles que le CSA, l'Arjel (jeux) et l'AFLD (dopage). « Véritable "Parlement du sport", le CNS se veut un lieu de dialogue, de concertation et de coordination entre l'ensemble des acteurs qui font le sport en France en 2013 » et « sera notamment le creuset de l'élaboration de la future loi de modernisation du sport que présentera Valérie Fourneyron dans les prochains mois », précise le ministère. Composé de 60 membres et présidé par l'inspectrice de la Jeunesse et des Sports et ancienne internationale de volley-ball Dominique Spinosi, le CNS se réunira en sessions plénières mais travaillera aussi en commissions respectivement chargées de « l'éthique » et autres « valeurs du sport », de « l'égalité des territoires », du « sport de haut niveau » et de l'examen des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs. Dans sa forme,

le CNS se situe ainsi à mi-chemin entre « l'assemblée du sport » mort-née de Chantal Jouanno, jugée trop large, et la formation plus resserrée à la David Douillet, jugée trop restreinte. Reste à savoir quel sera l'avenir d'un organe consultatif fragilisé d'emblée par le boycott du CNOSE, qui en la personne de son président Denis Massegia a quitté les lieux sitôt la séance ouverte afin de montrer qu'il se considère comme la seule instance habilitée à s'occuper du sport en France...

Salon de l'éducation



L'Ufolep tiendra comme chaque année un stand au Salon de l'éducation, du 21 au 24 novembre à Paris, porte de Versailles. Outre cette présence au sein de la « Cité de l'éducation », l'Ufolep organisera jeudi 21 une conférence-débat sur le thème de la place des femmes dans les sports et les cultures urbaines. Sont

MALGRÉ LE DOPAGE, LES CYCLISTES PROS VIVENT PLUS LONGTEMPS

Faire du cyclisme dans un peloton professionnel est bon pour la santé. Tel est le principal enseignement d'une étude de longévité codirigée par le Pr Jean-François Toussaint (1), qui constate que les 786 cyclistes français ayant terminé au moins un Tour de France entre 1947 et 2012 vivent en moyenne 6,3 années de plus que les autres



hommes de leur génération. « Ces résultats sont tout à fait cohérents avec ceux précédemment relevés sur d'autres sportifs de haut niveau, ceux pratiquant notamment le ski de fond, l'aviron ou les participants aux J.O. » indique Jean-François Toussaint. La mortalité par cancer est inférieure de 44 % chez ces cyclistes par rapport au reste de la population, et celle pour des causes cardio-vasculaires plus faible de 33 %. On relèvera que, outre l'entraînement physique intense exigé par le haut niveau, les anciens sportifs conservent en général après la fin de leur carrière une meilleure hygiène de vie que l'ensemble de la population.

Il convient toutefois d'apporter un bémol aux résultats de cette étude : celui de l'impact de l'EPO et des hormones de croissance, des dopants auxquels ont eu recours les cyclistes professionnels entre 1991 et nos jours. Sur ce laps de temps réduit, il n'est pas encore possible d'estimer la longévité à long terme des athlètes de cette dernière période. Or on sait qu'il y a eu une phase aiguë de mortalité à l'arrivée de l'EPO, où de nombreux sportifs ont été emportés par des embolies pulmonaires. « Attention, on ne démontre pas l'innocuité du dopage, insiste Jean-François Toussaint. Mais on bat en brèche l'idée reçue que le sport de haut niveau, notamment en raison du dopage, est forcément délétère pour la santé. En revanche, rien ne dit que sans produits dopants, les cyclistes n'auraient pas eu des gains d'espérance de vie plus importants. » (avec Libération et Sciences et Avenir)

(1) Le directeur de l'Institut de Recherche bioMédicale et d'Épidémiologie du Sport (Irmes) a mené cette étude en collaboration avec Éloi Marijon (Inserm) et Grégoire Rey (Inserm-CépiDC)

pressenties pour y participer :
la journaliste Fabienne Broucaret,
l'universitaire Béatrice Barbusse,
l'ex-boxeuse Aya Cissoko et une
dirigeante de l'association Femix'Sport
(contact : aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr). Les jurys des Trophées
Génération Développement Durable
Casal Sport-Ufolep et du concours
photos Identité de l'Ufolep se réuniront
également durant le salon (contact :
paulchopin.laligue@ufolep-usep.fr).

Football durable



« Émettre des préconisations sur
un nouveau modèle de développement
durable du football français » : telle est
la mission assignée au groupe de travail
créé le 16 juillet et présidé par
le député socialiste et ancien ministre
Jean Glavany. Ce groupe de travail
réunit des représentants du football
(FFF, Ligue professionnelle, UEFA
consortium Euro 2016, etc.), des
représentants des autorités publiques
et parlementaires (dont le député
européen Jean-Luc Bennahmias
et les sénateurs Dominique Bailly
et Chantal Jouanno) et des personnes
qualifiées (dont les maires de Lorient
et Saint-Étienne, l'expert en géostratégie
Pascal Boniface et le président du Stade
Rennais Dominique de Saint-Sernin).
La Cour des comptes, l'inspection
générale de l'administration
et l'inspection générale de la Jeunesse
et des Sports y sont également
représentées. « Face au constat d'une
fragilité du modèle actuel, marquée
par des déficits croissants des clubs
européens, une explosion de la masse
salariale et des montants des transferts
de joueurs, une dépendance
problématique aux droits télévisuels,
une iniquité financière entre clubs,
un équilibre financier autour des stades
à trouver », ce groupe « Football durable »
réussira-t-il à « définir un modèle
plus vertueux » ? On lui souhaite bon
courage...

VuLuEntendu

GO LANCE!, LE ROMAN VRAI DE LA VIE D'ARMSTRONG

Désormais déchu de ses sept Tours de France pour dopage avéré, Lance Armstrong restera comme le moins aimable et le plus contesté de tous les champions cyclistes. Pourquoi diable se lancer alors dans la biographie romancée d'un triste sire dont la détermination n'avait d'égal que le cynisme ? En se penchant sur son histoire familiale, en soulignant son rapport exclusif avec sa mère, son affrontement avec ses pères d'adoption et surtout sa soif de revanche sociale, dont le cyclisme sera le moyen, Jean-Emmanuel Ducoin restitue toute la complexité du personnage et propose le récit haletant d'un destin américain, jusqu'à la chute finale du héros, une fois révélée sa face noire. Pas besoin d'être amateur de vélo ni même de sport pour être happé par ce thriller placé sous les auspices de James Ellroy. La réussite de l'ouvrage tient au choix de la forme romancée, qui permet d'entrer dans la psychologie du personnage. Mais Jean-Emmanuel Ducoin, qui tenait la plume de l'autobiographie de Laurent Fignon, *Nous étions jeunes et insouciantes*, n'oublie pas qu'il est journaliste et ses courts chapitres, soigneusement datés et circonstanciés, sont prolongés de documents en encart comme autant de pièces à conviction. Un procédé qui justifie pleinement le qualificatif de « roman vrai » de Lance Armstrong. ● **PH.B.**

Go Lance!, Jean-Emmanuel Ducoin, Fayard, 536 pages, 25 €.



• Saluons également l'édition en poche de *Forcenés*, formidable récit de Philippe Bordas consacré aux grandes figures du Tour de France. À sa parution en 2008, l'omerta qui règne dans une certaine presse sportive n'avait pas aidé cet hymne fiévreux aux héros d'une épopée révolue d'obtenir l'audience qu'il méritait. Vrais amateurs de cyclisme, ne manquez pas cette seconde chance !

Forcenés, Philippe Bordas, Folio, 336 pages, 7,20 €.



VIVE LE VÉLO !

Vive le vélo! s'intéresse aux multiples formes que peut prendre un engin composé d'un cadre, d'un guidon, de deux roues et d'un pédalier : outil de sociabilité, objet de collection ou d'expérimentation pour bricoleurs de génie, destrier permettant de relever les défis sportifs ou monture customisée se prêtant à toutes les excentricités. Photos et portraits à l'appui, cette promenade auprès des très éclectiques inconditionnels de la petite reine rappelle que le vélo conjugue volontiers utilité et fantaisie.

Vive le vélo!, Chris Haddon, photographies de Lndon McNeil, Hobêbeke, 160 pages, 25,50 €.



LE TENNIS EST UN SPORT ROMANTIQUE

Surtout ne pas prendre au pied de la lettre le titre de ce roman : ici, le tennis n'est pas tant un sport romantique que propice aux obsessions. Le drame se noue devant la finale de Roland-Garros 1984, remportée par le terne Ivan Lendl face au génial John McEnroe. Dépitée que son fils prenne parti pour « le gentil » contre « le méchant », sa mère lui lance à la figure que son père inconnu est l'irascible champion américain, approché du temps où elle était fille au pair en Amérique... Né à Besançon en 1973, Arnaud Friedmann est taraudé par les questions d'héritage et de filiation et, sous une forme plus achevée, *Le tennis est un sport romantique* reprend la trame d'un livre précédent, *Le fils de l'idole*, (La Martinière, 2005), qui narrait les tourments d'un adolescent se découvrant fils de rock stars. Le héros de *Le tennis est un sport romantique* tente de marcher dans les pas de son père fantasmé, dont il ne possède toutefois ni le talent ni le caractère... Réussira-t-il à se débarrasser de cette pesante paternité ? Au-delà de son argument, ce roman très prenant décrit très finement la place du mental dans la pratique du tennis. ● **PH.B.**

Le tennis est un sport romantique, Arnaud Friedmann, JC Lattès, 284 pages, 17 €.



Jean-Louis Provost, sport pour tous

Reconduit à la tête d'une fédération éclatante de vitalité, Jean-Louis Provost invite les multisports et affinitaires à défendre conjointement un sport dédié au loisir et à la santé.

Jean-Louis Provost, la FFEPM Sports pour tous a dépassé l'an dernier le seuil symbolique des 200 000 adhérents : comment expliquez-vous ce succès ?

Par deux raisons qui se complètent. Premièrement, je crois que les valeurs de générosité, de partage, de santé, de bien-être que porte notre fédération sont en phase avec les aspirations de nos concitoyens. Comme chez les autres fédérations affinitaires et multisports, c'est la personne qui est au centre de nos préoccupations, pas l'activité. Cette approche humaniste explique que des activités comme le qi gong ou le Pilates viennent de nous rejoindre. Deuxième raison, plus pragmatique : la croissance du nombre de nos animateurs de club, qui sont aujourd'hui 5 000. La conjugaison de ces deux facteurs, nos valeurs et notre structuration, a permis de gagner encore 10 000 adhérents cette année : la saison 2012-2013, durant laquelle 350 nouvelles associations nous ont rejoint, nous verra ainsi dépasser les 210 000 licenciés.

La professionnalisation est-elle la clé de votre développement ?

C'est l'un des facteurs. Ce choix stratégique, opéré il y a une quinzaine d'années, porte ses fruits. Certes, cela ne s'est pas réalisé sans quelques difficultés : devenir employeur exige des connaissances en gestion des ressources humaines et juridiques, et nos dirigeants ont parfois été confrontés à des contentieux relevant des prud'hommes. Ceci dit, je refuse

d'opposer professionnalisme et bénévolat. Nos salariés sont aussi des militants engagés dans le projet EPMM, tandis que nos bénévoles possèdent des compétences très diverses : comptabilité, droit, gestion... Et je crois beaucoup à la vie associative comme outil d'éducation.

Qui sont vos licenciés ?

Ce sont des femmes, à 87 %, même si les masculins sont en augmentation, grâce notamment à l'arrivée de nouvelles activités. Nos licenciés ont majoritairement entre 35 et 60 ans, voire un peu plus. Nous avons très peu de jeunes, et trouver le moyen de les attirer dans nos clubs est l'une de nos préoccupations.

Ce fort taux de féminisation s'explique par le fait que vous restez principalement dédiés à l'entretien physique...

Notre objet principal reste en effet l'entretien physique. Mais notre ambition affichée est d'offrir dans chaque club une multitude d'activités sportives, pour tous les publics. D'où la difficulté pour nos animateurs de prendre en compte à la fois chaque individu et un groupe qui, par définition, peut se révéler hétérogène. Comment réunir un jeune de 18 ans aspirant à une pratique intensive et une personne de 70 ans ? Comment réunir différentes générations au sein d'un cours unique ? Ce n'est pas simple.

On vous assimile aussi parfois à la Fédération de gymnastique volontaire...



UN CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE À LA TÊTE D'UNE FÉDÉRATION EN EXPANSION

Né en mai 1954 à Nantes, Jean-Louis Provost est cadre de la fonction publique en détachement (conseiller territorial des activités physiques et sportives). Responsable d'un club dédié aux activités de pleine nature – et à la voile en particulier –, Jean-Louis Provost fut président du comité régional de Bretagne de la FFEPM Sports pour tous avant de devenir vice-président national (2001-2009) puis de succéder à Françoise Got à la présidence de la fédération. Il a été réélu pour un second mandat en mai 2013.

Fédération agréée depuis 1967, la Fédération française pour l'entraînement physique dans un monde moderne (FFEPM) a

pour origine une amicale créée en 1953 par des fonctionnaires de l'Institut national des sports (INS) chargés de développer l'éducation physique des jeunes de 14 à 21 ans dans le cadre de la Jeunesse ouvrière et rurale. Forgé en 1962, le nom de la fédération traduit sa vocation de « promouvoir l'entraînement physique et sportif » auprès du plus grand nombre.

La FFEPM, qui a ajouté à son sigle la mention « Sports pour tous » afin que son objet soit mieux identifié, compte aujourd'hui plus de 200 000 licenciés. Son action est relayée par près de 3 500 clubs et 5 000 animateurs, 76 comités départementaux et 23 comités régionaux. ●

Oui et non. N'oublions pas qu'à l'origine notre fédération proposait surtout des activités de pleine nature. Et, si nous avons effectivement beaucoup de gymnastiques d'entretien, on pratique aussi dans nos clubs la marche nordique, les luttes éducatives, les jeux d'opposition, etc. Je voudrais à ce propos revenir sur le mot « entraînement », qui figure dans le nom de notre fédération – marqué à l'époque par un certain idéalisme – et est parfois mal compris. Pour les précurseurs de la Fédération française pour l'entraînement physique dans un monde moderne (FFEPMM), ce mot « entraînement » signifiait « entraîner vers », au sens d'« aller de l'avant ». Or aujourd'hui on associe plutôt « entraînement » à « compétition », « haut niveau », voire à « surentraînement » et « dopage », alors que nous sommes au contraire sur des problématiques de santé ! C'est pourquoi, tout en conservant un sigle auquel les plus anciens demeurent attachés, nous avons mis en avant la mention « sports pour tous ».

Quelle est votre implantation géographique ?

Plutôt rurale. Par ailleurs, ces dernières années nous nous sommes principalement développés sur des territoires où nous étions peu présents, comme les régions Paca et Limousin : dans nos bastions traditionnels que sont le nord et l'est de la France ou la Bretagne, l'évolution est moindre. Parallèlement à ce développement territorial, nous nous interrogeons également sur l'important turn-over parmi nos licenciés : il est de l'ordre de 40 %, alors que l'on pourrait penser que le caractère plutôt rural de nos associations est propice à la stabilité.

Quelles orientations souhaitez-vous donner à la FFEPMM Sports pour tous pour cette nouvelle mandature ?

Dans la continuité du mandat précédent, l'orientation la plus déterminante tient peut-être à la structuration territoriale. Il y a quatre ans, nous avons notamment décidé de régionaliser la question de l'emploi : en ce domaine, il est plus facile d'aider une vingtaine de régions que soixante-dix départements. Nous souhaitons réaffirmer les prérogatives de nos comités départementaux afin qu'ils puissent s'attacher à renforcer leur proximité avec les clubs, fondement de notre fédération et gage de réaffiliation. À la FFEPMM Sports pour tous, le sentiment d'appartenance est moins naturel que dans des fédérations affinitaires telles que l'Ufolep, la FSCF ou la FSGT, alors même que nous faisons face à d'autres concurrences, et notamment celle du secteur marchand. Les gens sont en droit de se dire : on paie une licence, mais pourquoi ?

Justement, sur quoi faire reposer ce lien d'appartenance, alors que vous pourriez apparaître comme simple prestataire en matière de sport-santé ou de remise en forme ?

L'idée est qu'en regardant un cours de gym dispensé au sein de notre fédération, on puisse dire que c'est un club EPMM : voir des gens heureux de pratiquer ensemble, qui respirent la joie de vivre, la santé. Même et surtout lorsque certains sont en difficulté sociale ou physique.

Que pensez-vous de la suggestion d'une fusion entre les fédérations multisports et affinitaires, qui figure dans le récent rapport de la Cour des comptes sur le sport en France ?

Je réponds non, bien sûr que non ! J'ai également entendu ce discours début juillet lors du séminaire du Comité



national olympique et sportif français (CNOSF), et je m'y suis vigoureusement opposé. L'uniformisation des fédérations affinitaires et multisports n'aurait aucun sens, leur diversité reflète au contraire la richesse du mouvement sportif. En revanche, je suis favorable à la mutualisation. Le meilleur exemple est le certificat de qualification professionnelle « activités de loisirs sportifs » (CQP ALS), qui a vu cinq fédérations se mettre d'accord pour construire une formation commune. Allons plus loin dans cette mutualisation : allons trouver ensemble la ministre, partageons des structures communes, et faisons entendre ensemble notre voix et celle des millions de licenciés que nous représentons ! J'estime ►

Jean-Louis Provost : « Notre ambition affichée est d'offrir dans chaque club une multitude d'activités sportives, pour tous les publics. »

UN PRÉSIDENT RÉMUNÉRÉ ET À PLEIN TEMPS

Depuis mai dernier, Jean-Louis Provost est un président de fédération à plein temps, rémunéré pour exercer sa fonction, comme la loi le permet. « C'était une condition sine qua non pour briguer un second mandat, tant la fonction est exigeante », explique-t-il. L'indemnisation correspond à son salaire de cadre de la fonction publique.

Jean-Louis Provost est présent une partie de la semaine au nouveau siège de la fédération, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), et reste connecté lorsqu'il regagne son domicile breton. ●



« Voir des gens heureux de pratiquer ensemble, qui respirent la joie de vivre, la santé. »

- aussi qu'au sein du CNOSF, les fédérations affinitaires et multisports portent un discours original sur la santé et la cohésion sociale, sans doute parce que nous n'avons pas vocation à briller aux Jeux olympiques ! Je ne méconnais pas la faculté du sport de compétition à nous faire vibrer, tout comme je suis convaincu que le mouvement sportif a tout à gagner à rester uni. Mais que l'on reconnaisse aussi la contribution des fédérations affinitaires et multisports !

Vous avez récemment rencontré le président de l'Ufolep et envisagé une démarche commune d'offre de pratique aux collectivités territoriales : où en est ce projet ?

Nous envisageons en effet de mener des expériences sur des territoires tests, des zones où nos deux fédérations sont encore peu présentes. Des échanges ont eu lieu, mais ce n'est encore qu'un projet.

La FFEMPP a également rejoint l'Ufolep, la FSGT et l'Usep dans l'organisation de la Move Week, qui du 7 au 13 octobre entend donner plus de visibilité au sport pour tous au niveau européen...

Nous venons comme observateurs, car la FFEMPM Sports pour tous a connu ces dernières années deux expériences peu concluantes. Nous avons quitté la FIST (Fédération internationale du sport pour tous), dont nous étions pourtant membre fondateur : son centre de gravité s'était déporté vers le golfe persique et nous n'y reconnaissons plus nos valeurs. Nous nous sommes ensuite rapprochés de Tafisa (The Association For International Sport of All), sans trouver non plus ce que nous recherchions. La présence au sein de l'ISCA (International Sport & Culture Association) de partenaires aussi proches que l'Ufolep et de la FSGT permet de penser que nous avons frappé à la bonne porte. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BRENOT

FÉDÉRATIONS AFFINITAIRES ET MULTISPORTS : DIVERSITÉ ET COOPÉRATION

La diversité des organisations sportives est une force indéniable pour le développement et la démocratisation des pratiques. Comme le souligne Jean-Louis Provost, la fusion des fédérations affinitaires et multisports, suggérée par la Cour des comptes puis notamment relayée par un article de *La Lettre de l'économie du Sport*, réduirait non seulement la richesse et la créativité de l'investissement militant mais conduirait aussi à dessécher une bonne partie de l'offre associative actuelle.

En revanche, à l'heure où les pratiques sportives sont régulièrement invitées à contribuer à l'éducation citoyenne, à la santé publique et à la cohésion sociale, les fédérations sportives qui partagent majoritairement ces objectifs ont le devoir de s'organiser pour promouvoir ensemble ces formes de pratiques

à côté de celles qui aspirent davantage à la performance et aux titres sportifs nationaux et internationaux, avec des moyens financiers et des relais médiatiques d'une toute autre ampleur. Qu'il s'agisse d'« offrir dans chaque club une multitude d'APS tous publics » ou de renforcer la « structure territoriale » – pour reprendre les propos de Jean-Louis Provost –, la complémentarité de nos deux fédérations saute aux yeux.

C'est pourquoi nous devons, avec les autres fédérations partageant nos pratiques et nos conceptions, mettre en commun nos compétences pour renforcer la place du sport pour tous dans les politiques territoriales, et peser pour qu'il soit davantage pris en compte dans l'organisation du sport en France. ●

PHILIPPE MACHU, PRÉSIDENT DE L'UFOLEP



H. Fleury / AGEN

Les APE sont l'une des activités les plus professionnalisées.

Professionnalisation, où en est-on ?

Une quarantaine de comités Ufolep se sont déjà engagés dans le dispositif gouvernemental des emplois d'avenir, et nos associations sont aujourd'hui invitées à les imiter. L'occasion de faire le point sur la professionnalisation au sein de notre réseau et les perspectives de développement qu'elle peut ouvrir.

Professionnalisation, modes d'emplois

Pour accompagner leur développement, de plus en plus de comités départementaux Ufolep professionnalisent leurs équipes autour de la figure centrale du délégué. Retours d'expérience.

On ne gère pas de la même façon un comité départemental Ufolep selon qu'il compte dix, quinze ou vingt mille licenciés ou seulement quelques centaines. Dans un cas, le délégué est souvent entouré de toute une équipe. Dans l'autre, il est le parfois le seul « professionnel », quel que soit son statut : enseignant détaché de l'Éducation nationale, mis à disposition par

l'inspection académique ou salarié de droit privé. D'où une grande diversité de fonctionnements.

LE TARN SE LANCE

Pour autant, même des comités relativement modestes n'hésitent plus à étoffer leur équipe au-delà d'un poste de secrétaire à mi-temps ou des quelques heures effectuées par un comp-

table. C'est le cas du Tarn – 111 associations, 4 000 adhérents –, où depuis quatre ans la professionnalisation a le visage de Laurine Gibory, agent de développement auprès de la déléguée départementale. « Laurine est arrivée en 2009 comme volontaire en service civique afin de développer les écoles de sport, ce qui correspondait à une volonté politique du comité et à l'opportunité offerte par l'ouverture d'un créneau horaire sur une salle de sport d'Albi » explique Patrick Jany, président de l'Ufolep du Tarn. Depuis, Laurine a accompagné la création de deux autres écoles de sport à Labastide-de-Lévis et Rabastens, et son service civique s'est transformé en 2010 en CDI à temps plein.

Son embauche s'est faite dans la perspective de financements complémentaires apportés par ses interventions en tant qu'animatrice : l'une dans le cadre de l'accompagnement éducatif, en fin d'après-midi, dans un quartier d'Albi ; l'autre dans celui d'un contrat éducatif local, pour un éveil corporel dans les écoles, durant la pause méridienne. Le comité départemental ne se serait pas non plus lancé sans une aide régionale à la création d'emploi : un coup de pouce dégressif de l'ordre de 12 000 € la première année, 10 000 la seconde, 8 000 la troisième... De quoi laisser le temps de travailler à pérenniser l'emploi en cherchant d'autres sources de rémunération, comme par exemple des ateliers sportifs pour des associations d'insertion. « Mais la recherche de prestations rémunérées va de pair avec une vision plus large de notre développement », insiste Patrick Jany. Laurine intervient ponctuellement et gratuitement auprès de nos associations afin

COMITÉS : DES RÉALITÉS TRÈS DIFFÉRENTES

La plupart des comités départementaux Ufolep sont aujourd'hui employeurs, avec des différences notables selon qu'il s'agit que de postes purement administratifs (secrétaire, comptable) ou que le délégué (salarié de droit privé, ou détaché par le ministère de l'Éducation nationale) est entouré d'agents de développement et gère des éducateurs sportifs. Nombre de comités ont notamment su profiter du dispositif des « emplois-jeunes » initié en 1998 pour créer des postes pérennisés par la suite. De même, 41 comités départementaux et 8 comités régionaux ont bénéficié cette année de l'aide exceptionnelle accordée par l'Ufolep en appui du dispositif des emplois d'avenir.

1 247 associations, sur les 9 000 que compte la fédération, sont également employeurs : il s'agit le plus souvent d'emplois d'animateurs (ou animatrices) à temps partiel, notamment dans les associations dédiées aux activités physiques d'entretien ou à la gymnastique.

Rappelons également qu'en 1995, l'homologation par le ministère des Sports des brevets fédéraux délivrés par l'Ufolep pour encadrer des activités physiques d'entretien a offert à des centaines d'animateurs et d'animatrices la possibilité d'être rémunérés par les comités ou les associations. Ces brevets fédéraux ont été remplacés depuis par le certificat de qualification professionnel activités de loisirs sportifs (CQP ALS). ●



Ufolep 44



Ufolep Loire-Atlantique: toute une équipe au travail.

d'y développer la marche nordique. Nous veillons également à ce que son emploi du temps ne soit pas trop morcelé, car elle épaula aussi la déléguée dans ses tâches administratives. » Côté CV, Laurine est titulaire d'une licence Staps. « Cette formation universitaire était la garantie d'une double aptitude à mener des actions de développement et à faire de l'animation sportive de terrain » souligne Patrick Jany, trop accaparé par le projet politique et la recherche de partenariats pour s'occuper en plus de la formation qualifiante des salariés. Mais des profils moins universitaires ont aussi leur place : pour l'animation d'ateliers sportifs dans trois écoles du département dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, le recrutement a été ouvert aux titulaires d'un BP Jeps (Brevet Professionnel Jeunesse, éducation physique et sport).

L'EURE-ET-LOIR, APRÈS MÛRE RÉFLEXION

En Eure-et-Loir – 152 associations, 5 000 licenciés –, la décision de recruter en 2010 un animateur chargé de développement a été longuement soupesée. « Le dilemme était le suivant : conserver notre "tranquillité", quitte à renoncer à des pans entiers de nos activités, ou prendre le risque de devenir employeur, explique Hervé Pelletier, délégué départemental. C'est le choix que nous avons fait pour accompagner l'accroissement de nos activités et plus particulièrement du secteur "sport et société" : accompagnement éducatif, écoles de sport, stages multisports durant les vacances, projets handisports... ».

Mais tout ne va pas de soi dans la répartition des tâches, notamment quand le délégué a pris l'habitude de tout gérer depuis une vingtaine d'années. « Adrien, qui est titulaire d'un BP Jeps et d'un BNSSA (sécurité et sauvetage aquatique), est plutôt sur le secteur sport et société tandis que je conserve la vie fédérative et le pilotage global. Mais quelle autonomie pour un agent de développement, sachant qu'in fine on est quand même responsable ? C'est plus difficile que pour un animateur sportif et cela exige de préciser et de recalculer régulièrement les choses », observe Hervé Pelletier.

Autre difficulté, le financement du poste à moyen et long terme. Car les animations de terrain pour des collectivités sont principalement ciblées sur des temps de vacances qui ne sont pas extensibles : « Nous sommes parfois obligés de solliciter un second animateur pour encadrer ces activités, et le reste de l'année nos actions ponctuelles en direction du handicap ou des seniors ne suffisent pas à remplir la semaine. Quant au dossier du sport en entreprise, il est encore à l'état de projet » constate Hervé Pelletier. Les deux aides à l'emploi du conseil régional (Cap Asso, sur trois ans) et de Jeunesse et Sports (plan sport emploi, sur cinq ans) laissent heureusement encore un peu de temps pour trouver des solutions...

YVELINES: VIVE LA POLYVALENCE !

« La pérennisation d'un poste tient aussi à la capacité de la personne recrutée à développer

ses réseaux et saisir les opportunités de financement » souligne de son côté Ludovic Trézières, délégué des Yvelines – 120 associations, 7 500 licenciés. Employeur depuis 2001, le comité a rapidement reconsidéré le profil d'un poste initialement créé pour décharger le délégué des tâches administratives. « C'était une fausse bonne idée, tant ces tâches de secrétariat étaient restrictives et peu épanouissantes. Profitant du départ de la personne et mettant à profit l'informatisation, nous avons réorienté le poste vers celui d'un adjoint, niveau bac + 5, en charge du suivi administratif mais aussi de la conception de projets », explique le délégué. Aujourd'hui, le fonctionnement du comité est assuré par deux Master 2 de la filière STAPS, tandis que le délégué, détaché par le ministère de l'Éducation nationale auprès de Ligue 78, assure la coordination de l'équipe, la recherche de nouvelles pistes de développement et les relations avec les élus municipaux et les directeurs de service des sports. « Je reste leur premier interlocuteur », insiste-t-il. En revanche, la polyvalence est de règle : « Chacun d'entre nous maîtrise la gestion administrative, l'édition de licences, et est capable de suppléer un absent sur une animation sportive ». Cela n'empêche pas une répartition des dossiers entre adjoints : pratiques traditionnelles et accompagnement de la vie associative pour l'un, projets à vocation sociale et événementiel pour l'autre. Cette équipe est complétée par une dizaine d'animateurs, titulaires d'un

► brevet d'État ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) : « *C'est de l'animation pure, en réponse souvent à des marchés publics durant les périodes de vacances* », précise Ludovic Trézières.

HÉRAULT : LE DÉCLIC DES EMPLOIS-JEUNES

La professionnalisation tient aussi aux opportunités offertes par les dispositifs d'aide à l'emploi, sans lesquels rien ne serait possible. En 1998, le comité de l'Hérault – 112 associations, 3 069 licenciés – a sauté sur l'occasion que constituaient les emplois-jeunes mis en place par le gouvernement Jospin. « *Nous avons embauché quatre jeunes sur des postes d'animation qui ont été pérennisés au bout de cinq ans* » explique la déléguée départementale, Caroline Deleuze. Celle-ci est désormais entourée d'une véritable équipe, stable et fidèle puisque les quatre embauchés de 1998 travaillent toujours à ses côtés ! Non plus sur des postes d'animation mais de coordination de projets, répartis sur les différents pôles qui structurent les actions du comité : activités traditionnelles, multisport, socio-sport, formation... Elle-même en poste depuis 1990, Caroline Deleuze a su également mettre à profit les différents dispositifs d'aide à l'emploi associatif, qu'il s'agisse de celui des « adulte-relais » dans les quartiers ou des postes Fonjep (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire).

Le comité Ufolep de l'Hérault vient également de recruter la jeune Aurore Normand dans le cadre du nouveau dispositif des emplois d'avenir, en tant que chargée de communica-

tion. L'équipe départementale compte ainsi une déléguée, quatre coordinateurs de projets, une secrétaire (18 heures en CDI), un animateur (en CDI également) et un emploi d'avenir. Plus des animateurs et le directeur du centre de vacances de la Fage, ainsi que l'employé affecté à temps partiel à l'entretien de celui-ci...

LA PME LOIRE-ATLANTIQUE

En Loire-Atlantique, la professionnalisation remonte à 1991. Les élus du comité souhaitent alors développer de nouveaux projets pour inverser une tendance à la baisse des licenciés et des affiliations d'associations. Avec une priorité, les écoles de sport. D'où, parallèlement au recrutement d'un nouveau délégué, l'embauche à mi-temps d'un éducateur sportif titulaire du Beesapt (Brevet d'État d'éducateur sportif activités physiques pour tous, diplôme remplacé depuis par le BP Jeps). Sa mission : concevoir des contenus pédagogiques adaptés aux activités multisports et d'éveil et animer celles-ci sur le terrain, pour amorcer le démarrage de l'activité. « *Un an plus tard, cet emploi est devenu un temps plein et a entraîné l'embauche d'une autre éducatrice sportive pour intervenir auprès des associations* » explique le délégué départemental, Bruno Douillard, toujours en poste vingt ans plus tard.



Dans le Tarn, la création d'un poste d'agent de développement a contribué au développement de plusieurs écoles de sport.

Celui-ci est aujourd'hui épaulé par cinq collaborateurs : deux chargés de mission à temps plein (formation professionnelle et fédérale, développement durable, PSC1) ; une coordinatrice à mi-temps, responsable des plannings et des interventions de l'équipe d'animateurs de terrain ; et enfin deux éducateurs sportifs agents de développement à temps partiel (20 % et 50 %), l'un ayant pour mission de développer le sport en entreprise, l'autre de suivre les sports de nature.

S'y ajoute depuis avril 2013 un agent de développement local en contrat d'aide à l'emploi (CAE) pour lequel le comité a profité de l'aide exceptionnelle accordée par l'Ufolep, ciblée sur le dispositif « emplois d'avenir » mais pas exclusivement. Sa mission est double : assurer la mise en place et le suivi de l'Agenda 21 élaboré par le comité départemental et accompagner le développement associatif sur l'ouest du département, dans la région de Saint-Nazaire, où l'Ufolep a perdu son ancrage.

L'action de terrain du comité départemental s'appuie aussi sur une équipe de 30 éducateurs sportifs à temps partiel, titulaires d'un Brevet d'État, d'une licence ou d'un mastère en Staps, qui interviennent (le mercredi, les soirs en semaine et le samedi matin) dans les écoles de sport, dans des associations de gymnastique volontaire et de multisport adulte, et parfois dans les écoles pour animer des ateliers sportifs périscolaires. « *Cela représente 200 heures d'intervention par semaine* », souligne Bruno Douillard, qui se dit confiant dans la capacité d'adapter cette organisation aux nouveaux rythmes scolaires.

FFA : L'EXPÉRIENCE DES « COACHS ATHLÉ SANTÉ »

Parmi les démarches de professionnalisation engagées par les fédérations délégataires, on peut citer celle des « coachs athlé santé » créés en 2006 par la Fédération française d'athlétisme. Au-delà de la volonté de pérenniser les postes d'éducateurs sportifs intervenant déjà dans ses clubs, son but était aussi de capter un nouveau public, se désintéressant de la compétition mais ayant des préoccupations de santé et de bien-être. D'où la création, parallèlement à une formation spécifique des animateurs, de licences loisirs et santé. Ces séances mêlant marche nordique, running et remise en forme ont trouvé leur public et la centaine de « coachs athlé santé » aujourd'hui actifs ont permis à la Fédération française d'athlétisme de gagner des licenciés. ●





Ufolep 62 / Archives En Jeu



Animation APE en Pas-de-Calais.

Pour l'Ufolep de Loire-Atlantique, le bilan de la professionnalisation tient en deux chiffres. «Entre 1991 et 2012, nous sommes passés de 9 800 à 15 000 licenciés. Dans un premier temps, la professionnalisation a permis de repositionner des associations sur de nouvelles activités ou de maintenir celles-ci malgré les difficultés locales d'encadrement.

Dans un deuxième temps, elle a fait venir à nous de nouvelles associations intéressées par la plus-value que nous étions en mesure de leur apporter en matière de contenus pédagogiques, de formation, de services aux associations et de promotion de nouvelles activités» explique Bruno Douillard. Le comité a également fait le choix de développer un pôle ressource doté

de moyens humains pour les mettre à disposition de son réseau. Certes, cette option a été favorisée par l'enracinement historique du sport laïc dans le département. Il n'empêche : le comité a su prendre le risque de la professionnalisation. Un risque maîtrisé, quand le projet est mûrement réfléchi. ●

PHILIPPE BRENOT

UFOLEP LOIRE : LA MUTUALISATION ET SES FREINS

Il y a deux ans, à Saint-Étienne, 18 associations ont failli se lancer dans la mutualisation d'un emploi d'animateur. Failli seulement.

En 2011, une étude-diagnostic sur l'accueil des seniors, menée auprès de 18 amicales laïques stéphanoises affiliées à l'Ufolep, avait fait apparaître le besoin commun d'un animateur professionnel. «Pour toucher les seniors non licenciés, nous avons élaboré avec les bénévoles des sorties cyclo et pleine nature, explique le délégué départemental, Jean-Pierre Moreno. Mais pour fidéliser ce public il fallait adapter la pratique du vélo à des personnes n'en ayant pas fait depuis longtemps, et ajouter à l'activité marche de la lecture de carte, de l'orientation, ou construire des sorties à thème. Or cela exige un savoir, une pédagogie que seul un professionnel, titulaire d'un BP Jeps par exemple, peut apporter.»

Ufolep 23 / Archives En Jeu



Sortie rando pour public senior.

La mutualisation est alors apparue comme une solution possible, le comité se proposant d'assurer un rôle de coordination. «Nous étions prêts à apporter une aide financière et à assurer le tutorat pédagogique», insiste Jean-Pierre Moreno. Mais, en dépit d'une adhésion de principe au projet, ce poste d'animateur susceptible d'animer à la fois

des séances d'entretien physique dans les amicales et d'encadrer des sorties communes n'a pas vu le jour. Trop de réticences à partager un animateur avec d'autres associations... «Cette frilosité s'explique par la crainte de ne plus être son propre maître, analyse Robert Baron, président d'Uniformation et spécialiste de l'emploi associatif. Vais-je pouvoir choisir la personne, le jour et son horaire d'intervention, lui donner des ordres, m'en séparer si je le souhaite... C'est le problème de tout groupement d'employeurs.» Le délégué Ufolep n'en a pas moins le sentiment d'une occasion manquée. ● PH.B.

VU DU COMITÉ RÉGIONAL CENTRE :

« Trop d'affectif conduit à l'impasse »

Agent de développement à l'Ufolep Centre, Benoît Béaur porte un regard avisé sur la professionnalisation.

UN COMITÉ RÉGIONAL EMPLOYEUR. « Nous sommes deux salariés régionaux : moi-même et l'agent de développement qui me seconde. Mais la présence d'un CTS (1) à l'Ufolep Centre remonte à plus de trente ans ! Sur les six départements que compte la région, cinq sont employeurs en plus du délégué. Pour l'un d'entre eux, il s'agit d'un poste de secrétariat. En revanche, l'Eure-et-Loir, l'Indre et le Loir-et-Cher possèdent chacun un agent de développement, et le Loiret un éducateur. »

AIDES ET PÉRENNISATION. « Il existe plusieurs aides à l'emploi : Cap Asso, Plan sport emploi... Certains Conseils généraux – comme l'Indre-et-Loire – proposent aussi une aide à l'emploi associatif. Sur les quatre premières années, ça ne coûte pas grand-chose. Mais pour pérenniser l'emploi au-delà, il faut le

financer. Et pour certains salariés, il est difficile de passer de "On te dit quoi faire" à "Tu te débrouilles pour financer ton job"... »

DES ÉLUS PEU PRÉPARÉS. « Les élus sont rarement préparés à être employeurs et, souvent, la relation avec le salarié repose trop sur l'affectif. Tant que ça se passe bien, c'est "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil". Mais quand apparaissent des difficultés financières et que brusquement l'employeur exige des comptes de la part du salarié, on est vite dans l'impasse. Les élus ont également du mal à faire la différence entre ce que l'on peut attendre d'un salarié, d'un militant ou d'un bénévole. »

DE L'INTÉRÊT D'ADHÉRER AU CNEA. « Nos élus cherchent de plus en plus à se former. Mais il est surtout utile d'adhérer au Conseil national des entreprises associatives (2), qui offre un conseil, par téléphone ou par e-mail. Les questions sont innombrables : "Peut-on

imposer à un salarié de prendre ses congés entre mi-juillet et mi-août ?" (oui) "Est-on obligé d'effectuer un relevé de sa durée de travail hebdomadaire ?" (oui, ne pas le faire expose à une amende de 2 500 €) "Participer à une réunion le soir suivi d'un dîner, est-ce du travail ?" (oui, parce que la personne est responsable des locaux et ramène des personnes en voiture). Moi-même, j'utilise très régulièrement les services du CNEA. » ●



RECUEILLI PAR PH.B.

(1) Conseiller technique sportif, personnel Jeunesse et Sports.

(2) L'an passé, 4 comités régionaux et 13 comités départementaux Ufolep étaient adhérents au CNEA.

COMITÉS RÉGIONAUX : L'EXEMPLE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Lors de la création des comités régionaux Ufolep, le poste de délégué régional a généralement été confié à l'un des délégués départementaux du territoire, souvent de façon tournante et sans moyens humains supplémentaires pour l'aider dans sa fonction. Mais les prérogatives régionales croissantes ont rendu un tel fonctionnement difficilement viable. Comme pour le comité Paca, créé en 2003 par fusion des comités Côte-d'Azur et Provence : « Nous avons alors embauché une salariée sur deux missions : travail administratif et développement », explique Gérard Fiorentino, président régional.

Même cas de figure en Ile-de-France où, jusqu'en 2008, la vie régionale faisait l'objet d'un « bout de poste » du délégué Ufolep de Seine-et-Marne. Anne-Laure Bellier est alors embauchée pour mettre notamment en place le certificat de qualification professionnelle et coordonner la formation. Depuis, grâce aux dispositifs d'emplois aidés, elle a été rejointe par trois autres personnes : une conseillère technique et sportive (CTS), une chargée de mission qui travaille plus particulièrement sur

la problématique du sport-santé, et dernièrement un service civique qui complète l'équipe. « Les comités départementaux nourrissent quelques craintes quant à la confiscation de leurs prérogatives et au coût de fonctionnement de la structure : elles ont été levées par le développement de nouvelles compétences, l'obtention de nouvelles subventions et l'extension de l'offre de formation, explique Ludovic Trézières, qui cumule les fonctions de délégué des Yvelines et d'Ile-de-France (à titre bénévole). La professionnalisation a clairement enclenché une dynamique qui profite tant au comité régional qu'aux comités départementaux. » ● PH.B.





ROBERT BARON, PRÉSIDENT D'UNIFORMATION :

« Assumer son projet associatif »

Président d'Uniformation, l'OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) qui finance la formation continue des salariés de l'économie sociale, Robert Baron invite les dirigeants sportifs à s'appuyer sur les outils à disposition pour franchir le pas de la professionnalisation si leur projet associatif l'exige.



Robert Baron

Robert Baron, la professionnalisation du secteur sportif associatif est-elle inéluctable ?

C'est une tendance lourde. Ce secteur est motivant et attire beaucoup de jeunes, tandis que les usagers ont des exigences croissantes concernant la qualité de l'encadrement, tant sur le plan de la qualification des intervenants que de la sécurité de la pratique. Il y a quelques années, on allait dans le club le plus proche de chez soi. Aujourd'hui, on choisit celui qui offre les prestations les meilleures ou correspondant davantage à ce que l'on recherche.

Cette mise en concurrence peut-elle s'accorder avec les conceptions des dirigeants associatifs d'une fédération affinitaire comme l'Ufolep ?

Je vois plutôt une séparation entre compétition et loisir, qui va d'ailleurs en s'atténuant. Aujourd'hui confrontées à une crise du modèle compétitif, les fédérations délégataires font évoluer leur projet et s'invitent sur les terres des affinitaires. C'est pourquoi l'Ufolep a tout à gagner à recentrer son projet sur une approche sociétale du sport, en s'efforçant de répondre aux aspirations de bien-être, de maintien physique et de développement personnel.

Quelles sont les caractéristiques de l'emploi sportif associatif ?

Il s'agit pour l'essentiel d'emplois d'éducateurs sportifs, sur de l'initiation ou de la pratique compétitive. Parmi les perspectives de développement, le public des seniors représente un gisement d'emplois potentiel, mais je

crois davantage encore au sport-santé. Vaut-il mieux payer un kinésithérapeute ou un animateur sportif ? La question, celle d'une prise en charge liée à la protection sociale, mérite d'être posée.

Vous soulevez là la question de la solvabilité de la demande, et celle de la pérennisation d'emplois souvent créés en bénéficiant d'aides temporaires...

Nous ne possédons pas de données chiffrées concernant le taux de pérennisation des emplois sportifs associatifs. De toute façon, il est difficile de pérenniser des emplois uniquement sur la base de prestations payantes. Faut-il alors augmenter les licences ? C'est difficile à faire accepter, surtout si le licencié n'est pas un bénéficiaire direct des prestations liées à l'emploi créé. La solvabilité est un vrai problème.

La responsabilité d'employeur est également un frein à la professionnalisation. Si vous deviez convaincre un responsable associatif Ufolep de franchir le pas, quel langage tiendriez-vous ?

Je lui dirais que si le projet défini par son association ou son comité requiert la présence de professionnels, il ne faut pas hésiter à l'assumer. Mais il convient alors de s'entourer de garanties pour toutes les questions ayant trait au code du travail, aux conflits possibles avec son employé, à l'assurance... Cela passe par une adhésion au syndicat d'employeur « maison » de l'Ufolep qu'est le Conseil national des employeurs associatifs. Le CNEA propose un conseil juridique pour toutes les questions concernant l'embauche d'un salarié, un avenant au contrat de travail, un avertissement, un licenciement, etc. Trop souvent, le dirigeant associatif garde ce type de soucis pour lui, comme si c'était inavouable, parce qu'il est mal à l'aise avec ce genre de situations. Aussi prévient-il le syndicat quand il est trop tard : « Comment puis-je faire dans tel cas ? » Le problème, c'est qu'il sort du tribunal des prud'hommes... Un dirigeant associatif doit savoir utiliser les outils qui sont à sa disposition pour assumer sereinement son rôle d'employeur. Ce n'est pas plus difficile que pour un artisan ou un commerçant. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PH.B.

ASSOCIATIONS, PENSEZ AUX EMPLOIS D'AVENIR !

L'Ufolep s'est engagée en début d'année dans le dispositif gouvernemental des emplois d'avenir*, avec l'objectif de créer, sur deux ans, 300 postes répartis entre ses comités et ses associations. Après avoir porté ses efforts auprès de ses instances déconcentrées (41 comités ont conventionné et bénéficié dans ce cadre d'une aide exceptionnelle de l'échelon national), l'Ufolep s'adresse à présent à son réseau d'associations, notamment par l'intermédiaire des délégués départementaux et régionaux. Les associations qui s'engageront dans ce dispositif seront épaulées, et de vrais parcours de formation proposés aux bénéficiaires du dispositif, à savoir les jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés. Dans le cadre de cet accompagnement, une plaquette d'information réalisée conjointement par la Ligue de l'enseignement, l'Infrep (Institut national de formation) et l'Ufolep est actuellement diffusée au sein de notre réseau. ●



PIERRE CHEVALIER, DIRECTEUR DE L'UFOLEP

*Lire aussi nos informations parues dans *En Jeu* n° 6 (avril, page 4) et *En Jeu* n° 7 (juin, page 24).



DANS DEUX « GROSSES » AMICALES LAÏQUES LYONNAISES

Le salariat n'entame pas l'esprit associatif

L'amicale de Mions et le Patronage Laïque Villette Paul Bert salarient leurs animateurs, sans que leur idéal en souffre.

L'amicale laïque de Mions (commune de 12 000 habitants du Grand Lyon) compte 2 500 adhérents dont près de 2 000 licenciés sportifs et adhérents Ufolep. Ceux-ci sont répartis en 15 sections qui emploient 24 animateurs à temps partiel. « *Le choix de la professionnalisation s'est opéré en 1990, après un contrôle Ursaff particulièrement douloureux, explique le président de l'ALM, Christian Poulat. Auparavant, nous indemnisons nos intervenants de diverses façons. On nous a fait comprendre que ce n'était plus possible. L'une des dirigeantes, habituée à gérer les ressources humaines, a pris en main le dossier et embauché une personne pour assurer cette gestion.* » Les animateurs de gym artistique, d'entretien et rythmique sont tous rémunérés, de même que ceux du judo, du tennis de table, du tennis ou de l'école de sport. À l'inverse, les animateurs en sports collectifs (football, basket, hand) sont bénévoles. Quant à la section karaté, animateurs bénévoles et salariés y cohabitent harmonieusement.

« *En tant que dirigeant, c'est moi qui hérite des conflits car si les présidents de section gèrent techniquement l'activité, je reste responsable administratif. Et pas besoin pour cela d'une qualification particulière* », estime Christian Poulat, qui dans le civil est technicien en mécanique générale. Aux dirigeants qui craignent que la professionnalisation nuise à l'esprit associatif, il conseille surtout de « *ne jamais oublier que ce sont eux les patrons* » : « *La politique sportive est de notre ressort, même si je prête une oreille attentive aux souhaits des animateurs. J'assiste à toutes les assemblées générales des sections sportives et n'hésite pas à recadrer les choses s'il le faut. La règle du jeu est simple : toujours se rappeler que l'on fait de l'Ufolep...* »

L'ESPRIT INTACT DU PATRONAGE

Autre association historique, le Patronage Laïque Villette Paul Bert est d'importance équivalente avec ses 2 900 licenciés, dont



2 200 à l'Ufolep. Mais si elle fait appel à une cinquantaine d'intervenants rémunérés, elle n'est pas directement employeur et passe par la structure départementale Pro Sport 69.

« *Nos animateurs étaient initialement des bénévoles très investis, titulaires de diplômes fédéraux. Mais si nous sommes issus du bénévolat, celui-ci a parfois ses limites dans la qualité du service proposé. Un professionnel apporte sa compétence technique, sa pédagogie, et le bénévole un esprit associatif : il s'agit d'un échange, et cela fonctionne très bien, en synergie* », se félicite Philippe Bischoff, président du PLVPB. Il y a aussi les activités où les exigences de diplômes pour l'encadrement et la sécurité sont particulièrement strictes : c'est le cas de la natation, qui représente 600 licenciés et mobilise 8 intervenants salariés.

Les intervenants du PLVPB sont également rémunérés en gymnastique, judo, karaté, bad-

minton, tennis de table et volley, activités très orientées vers la compétition, mais pas en futsal ni en VTT, où il ne s'agit que de pratiques loisirs. Salariés et bénévoles cohabitent aussi dans certaines activités, comme la gymnastique. « *Cela ne pose pas problème, affirme Philippe Bischoff. La seule différence tient à la nature du bénévolat, qui est de donner de son temps pour quelque chose qu'on aime, faire partager une passion, éduquer des jeunes. L'important est que bénévoles et salariés se retrouvent sur un projet commun. D'ailleurs, dans les faits, le salarié donne lui aussi une part de bénévolat : notre professeur de danse s'investit par exemple bien au-delà du créneau horaire pour lequel elle est rémunérée quand il s'agit de réaliser la préparation du gala de fin d'année.* »

« *Nous sommes attentifs à équilibrer les coûts et à rester accessibles pour le plus grand nombre, avec une licence moins chère que dans les clubs plus axés sur la compétition. C'est pourquoi, quand on cherche à opposer par exemple notre section natation au club Lyon Natation, je réponds que cela n'est pas comparable, explique Philippe Bischoff : nous sommes tournés vers l'initiation et le loisir tandis qu'eux sont dans l'excellence et la performance.* » La professionnalisation n'a ainsi en rien entamé l'esprit associatif du PLVPB. ● Ph.B.

« L'AS EST DEVENUE UNE PETITE ENTREPRISE »

La section gymnastique du club omnisport de l'US Ris-Orangis (Essonne) compte 170 licenciés. Tous le sont à l'Ufolep, tant les enfants (baby-gym, loisir, compétition) que les adultes (gymnastique d'entretien). L'encadrement est assuré par 5 animateurs et animatrices, qui interviennent de 2 à 12 h par semaine, selon le public et les créneaux disponibles. « *En début d'année, le service comptabilité de l'association calcule le nombre d'heures des entraîneurs sur l'année et assure leur gestion. Ils ont fait le choix d'être payés annuellement* » explique Michèle Jacquet, présidente de la section gymnastique. « *Au fil des années, l'AS est devenue une petite entreprise, et le temps du bénévolat "pépère" est révolu, constate-t-elle également. La trésorière doit assurer un suivi très régulier et nous avons toujours plus de responsabilités à exercer et de dossiers à monter!* » ● Ph.B.

COMITÉS ET ASSOCIATIONS UFOLEP SONT CONCERNÉS

Devenir acteur de la refondation de l'école

Trois rôles principaux s'offrent aux comités et associations : animateur, formateur ou coordinateur. L'occasion de renforcer l'ancrage territorial.

Fin juin, le Parlement a définitivement adopté le projet de loi sur la refondation de l'école. Parallèlement, dès cette rentrée 2013, plus d'un quart des élèves de primaire et de maternelle sont passés aux nouveaux rythmes scolaires, avant la généralisation de ceux-ci en septembre 2014. Pour les comités et les associations Ufolep, c'est là une opportunité de s'affirmer comme acteurs locaux, en apportant leur savoir-faire comme prestataire d'animation dans les temps d'activités périscolaires (Tap), mais aussi en matière de formation, voire de coordination de projet.



certificat de qualification professionnelle « animateur de loisirs sportifs » (CQP ALS), que notre fédération est habilitée à délivrer. Ces animateurs peuvent également préparer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) via les formations proposées au sein de la Ligue de l'enseignement. Bien entendu, ces formations peuvent

concerner des bénévoles des associations Ufolep ! Plus largement, les comités Ufolep sont invités à s'appuyer sur les délégations de la Ligue de l'enseignement pour sensibiliser les élus locaux aux enjeux de la réforme ou les informer que leurs agents impliqués dans un projet peuvent bénéficier des formations dispensées par les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS). Il est également question que la Ligue de l'enseignement puisse dispenser des formations aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) souhaitant élargir leurs compétences. Les comités Ufolep seront alors susceptibles d'y contribuer dans le cadre de formations conjointement organisées avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

PROPOSER DES ANIMATIONS. Comités et associations Ufolep possédant des animateurs sportifs peuvent proposer leurs services sur les temps d'activités périscolaires (Tap). Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, ces Tap représentent trois heures hebdomadaires, lesquelles peuvent se décliner sous la forme de deux fins d'après-midi (le mardi et le vendredi de 15 h à 16 h 30 comme à Paris) ou de manière plus fractionnée (durant la pause méridienne par exemple). Les comités Ufolep et les associations locales sont invitées à se positionner sur ce champ. À titre d'exemple, l'Ufolep de Loire-Atlantique propose aux communes du département des activités périscolaires adaptées à l'âge des enfants : éveil au sport (3-4 ans), école du sport (5-7 ans) ou multisport (8 ans et plus).

FORMER LES ACTEURS LOCAUX. Les comités Ufolep peuvent répondre aux difficultés de certaines communes à trouver du personnel d'encadrement sur les temps périscolaires en aiguillant de jeunes animateurs non diplômés vers le

COORDONNER LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE. Un comité Ufolep peut accompagner une commune dans l'élaboration, la mise en place et le suivi de son « Projet éducatif de territoire » (PEDT). Ce cas de figure concerne notamment des communes petites ou moyennes disposant de moyens limités et entourées de peu d'acteurs éducatifs et sportifs. Le but est de réunir les différentes parties prenantes autour d'un même sujet : l'enfant. Il convient donc de maîtriser le management des ressources humaines et la conduite de projet, tandis que la connaissance des différents rythmes de vie de l'enfant et des bases en chrono-biologie et chronopsychologie seront une valeur ajoutée. Attention toutefois à ne pas apporter un projet tout fait ! Afin que la commune et les autres acteurs puissent pleinement se l'approprier, ils doivent y contribuer eux-mêmes. On soulignera à ce titre la démarche de l'Ufolep de l'Oise, qui se propose d'accompagner des collectivités locales dans la rédaction de leur PEDT. Un travail est déjà engagé en ce sens avec les communes de Mouy et Saint-Maximin (qui comptent respectivement 5 000 et 2 500 habitants). ● **FABIEN BLANCHARD***

*Étudiant en Master 2 « politiques publiques et stratégies des organisations sportives » à l'Université Paris-Sud Orsay, Fabien Blanchard a effectué un stage à l'Ufolep nationale afin de réaliser une étude sur l'aménagement des rythmes scolaires et son incidence pour la fédération.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Établir un diagnostic partagé entre tous les acteurs éducatifs locaux (écoles, collectivités, associations) est la première étape d'un projet éducatif de territoire (PEDT). Il consiste en un état des lieux, sorte de photographie du contexte local permettant de déterminer les atouts et les faiblesses d'un territoire. Pour ce faire, on gagnera à compléter les données recueillies auprès des différents services de la commune (éducation, sport, politique de la ville...) par des éléments d'information obtenus auprès d'organismes tels que l'Insee, la Caisse d'allocations familiales (Caf), l'Éducation nationale, la Protection maternelle et infantile (PMI) ou la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). ● **F.B.**

Que recouvre l'obligation d'assurance ?

La pratique sportive au sein d'une association s'accompagne d'une obligation d'assurance en responsabilité civile. Petit rappel de début de saison.

L'obligation d'assurance en responsabilité civile (RC) est prévue par l'article L.321-1 du code du sport. Elle s'impose à l'ensemble des personnes morales œuvrant dans le champ sportif : associations, fédérations sportives, organisateurs de manifestations sportives, sociétés, collectivités territoriales. L'assurance doit couvrir la responsabilité civile des personnes morales, ainsi que celle de leurs préposés, de leurs pratiquants, des juges et arbitres dans l'exercice de leurs activités. Elle intervient donc à un double niveau. En souscrivant une assurance en responsabilité civile, l'association s'assure d'abord elle-même : elle est ainsi couverte pour sa responsabilité lorsque celle-ci est engagée du fait de sa propre faute, en tant que personne morale organisatrice, ou du fait de ses pratiquants et préposés (salariés, bénévoles, vacataires, animateurs...). Mais elle couvre aussi directement ses pratiquants et préposés lorsque ceux-ci sont mis en cause personnellement à l'occasion d'un dommage à un tiers.

UNE ASSURANCE SPÉCIFIQUE. Nombreux sont les licenciés qui croient être couverts par leur assurance «vie quotidienne». Or la grande majorité de ces contrats exclut la pratique sportive. Il devient ainsi indispensable de prendre une assurance spécifique. Dans la pratique, les groupements sportifs tels que les fédérations négocient avec les compagnies d'assurance des contrats collectifs souvent avantageux. Une assurance est donc systématiquement proposée lors de l'affiliation et il apparaît plus simple pour les licenciés d'être couverts par l'assurance de leur club.

TOUT UN ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS. L'assurance RC couvre un large éventail d'activités et, en premier lieu, celles liées à la pratique sportive en tant que telle (compétitions, entraînements, toutes séances de jeu quel que soit le niveau de pratique). À cet égard, conformément aux dispositions de l'article L.321-1 du Code du sport, les pratiquants d'une même association doivent être considérés comme des tiers entre eux, ce qui permet de prendre en charge la responsabilité civile des participants à une même activité. Sont aussi prises en compte les activités qui concourent à la réalisation de l'objet social de l'association (missions de représentation des élus ou des salariés), et les trajets nécessaires à la pratique sportive et associative.



Poursuite sur terre.

INDIVIDUELLE ACCIDENT. Une «individuelle accident» doit également être proposée. En effet, l'article L. 321-4 met à la charge des associations et fédérations sportives l'obligation «d'informer leurs adhérents de l'intérêt que représente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique

sportive peut les exposer». Il ne s'agit donc plus ici pour le pratiquant de couvrir le coût des dommages qu'il pourrait causer à autrui, mais de garantir les dommages corporels qu'il pourrait lui-même subir dans sa pratique, en l'absence de tiers responsable. Cette assurance n'est pas obligatoire mais les associations et fédérations doivent en faire une information suffisante, à charge ensuite pour les pratiquants de la refuser s'ils l'estiment superflue.

ORGANISATEURS. Enfin, l'article L.331-9 du Code du Sport oblige tout organisateur de manifestation sportive à souscrire des garanties de responsabilité civile couvrant aussi bien sa responsabilité en tant qu'organisateur que celle des préposés, ou des participants à la manifestation. La présentation de l'attestation d'assurance est d'ailleurs une condition de recevabilité du dossier de déclaration ou d'autorisation déposé en préfecture. Les garanties requises sont alors définies par la loi.

Pour exemple, dans le cas spécifique des manifestations de véhicules terrestres à moteur, les garanties de l'assurance doivent couvrir la RC de l'organisateur, des participants et de toute personne qui prête son concours à l'organisation avec l'accord de l'organisateur, dans le cadre de la course elle-même mais aussi des essais s'il y en a.

S'agissant des manifestations non motorisées sur la voie publique (courses hors stade et courses cyclistes), l'organisateur doit souscrire une assurance couvrant sa responsabilité et celle des concurrents pour les dommages corporels ou matériels causés à des spectateurs, des tiers ou des concurrents. L'assurance doit également couvrir les dommages causés aux agents de l'État ou des collectivités participant à l'organisation de l'épreuve (service d'ordre, contrôle), et inversement, garantir la responsabilité de l'État et des collectivités pour tout dommage causé par les fonctionnaires, militaires et agents mis à disposition de l'organisateur. ●

LAURE DUBOS

ldubos.lalique@ufolep-usep.fr

EN FRANCE ET EN EUROPE, DU 7 AU 13 OCTOBRE

La Move Week, contre les ravages de la sédentarité

L'Ufolep s'associe à la deuxième édition de la Move Week, avec pour ambition de « mettre en mouvement » 100 millions de citoyens européens.

Depuis l'Antiquité et les précurseurs que furent les médecins grecs Hippocrate et Claude Galien, on connaît le bénéfice pour la santé des activités physiques, à condition qu'elles soient pratiquées régulièrement et avec modération. Mais, au cours du XX^e siècle, cet aspect a souvent disparu au profit de considérations purement sportives visant à l'amélioration des performances, ce qui a contribué à éloigner de la pratique physique une majorité de citoyens.

À ceci s'est ajouté l'impact du progrès technologique : les machines (voitures, ascenseurs et escalators) nous permettent désormais de nous déplacer sans effort. Aux États-Unis, on considère ainsi que l'activité physique a baissé d'un tiers en moins de deux générations, en particulier durant les temps passés au travail, à la maison et dans les transports. En septembre 2012, lors du lancement du projet « Designed to move », l'ancien président Bill Clinton tirait la sonnette d'alarme : les enfants américains qui naissent aujourd'hui vivront en moyenne cinq ans de moins que leurs parents ! Les effets délétères de la sédentarité s'observent avec plus ou moins d'ampleur dans tous les pays développés et les nations en plein essor économique comme le Brésil et la Chine. Le manque d'activité physique représenterait même le quatrième facteur de mortalité dans le monde. Dès 2003, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estimait que la sédentarité était responsable de 10 à 16 % des cancers du sein et du colon et des diabètes de type 2, et de 22 % des cas de maladies cardiovasculaires. En Europe, où les deux tiers de la population sont considérés comme inactifs, le coût de la sédentarité est estimé à 600 000 morts et 100 milliards d'euros par an (1).



l'ation mondiale à des activités physiques et sportives dans une perspective de santé et bien-être », résumait la revue médicale britannique *Lancet* au lendemain des Jeux de Londres (2). L'OMS recommande pour sa part que les collectivités territoriales et les organisations sportives soient mieux soutenues, les unes pour concevoir des environnements urbains invitant à une certaine dépense physique quotidienne, les autres pour offrir une palette d'activités physiques susceptibles de toucher tous les publics (3).

C'est dans cette perspective que s'inscrit la Move Week que l'International Sport & Culture Association (ISCA), relayée en

France par l'Ufolep et trois autres fédérations multisports (4), organise dans toute l'Europe du 7 au 13 octobre. L'objectif affiché de la campagne « Now We Move » est d'entraîner, d'ici 2020, 100 millions de citoyens supplémentaires dans une pratique régulière des activités physiques et sportives. La Move Week est l'événement phare de cette campagne. Il s'agit de promouvoir à travers elle les pratiques physiques et sportives, en insistant sur le plaisir de la pratique et du jeu, afin d'enrayer la progression de la sédentarité.

Nombre de comités Ufolep organiseront à cette occasion des manifestations estampillées « Move Week ». Mais le but étant de promouvoir une pratique de proximité, toutes les associations Ufolep sont invitées à inscrire un rendez-vous, même très modeste, à l'agenda de cette « semaine européenne du sport et de l'activité physique ». En 2012, la première édition de la Move Week, encore expérimentale, avait réuni 140 000 personnes à travers une centaine d'événements organisés dans 23 pays. Cette année, elle concernera une trentaine de nations européennes et prendra grâce à vous une nouvelle dimension ! ●

LÆTITIA ZAPPELLA

lzappella.laligue@ufolep-usep.fr

Illustration :
affiche de
la campagne
« Now we move »
à laquelle participe
la Move Week.

Plus d'infos sur :

www.nowwemove.com

www.nowwemove.com

Pour inscrire un événement sur la listes des manifestations parrainées par l'Ufolep : www.event.ufolep.org/moveweek

VALORISER LE SPORT POUR TOUS

Alors que les évolutions technologiques favorisent « l'effort minimal » et que la sédentarité devient la norme, il est paradoxal que le sport spectacle compétitif soit la seule pratique valorisée par les médias. Elle mobilise également une grande part des investissements publics dans le sport ! « La popularité des Jeux olympiques et des sports de haut niveau tels que le football professionnel ne se sont pas, et ne se traduiront pas en une augmentation massive de la participation de la popu-

(1) Le coût de la sédentarité se calcule à partir des frais de santé mais également d'autres éléments tels que l'impact économique des absences au travail.

(2) « Physical activity: more of the same is not enough », *Lancet* n° 380, p. 190-191, 21 décembre 2012.

(3) « Promoting sport and enhancing health in European countries: a policy content analysis to support action », OMS, 2011.

(4) L'Usep, la FSGT et la FFEPMM Sports pour tous (lire page 9 l'interview de son président Jean-Louis Provost).

DÉCLINAISON DU PND, ADHÉSION-AFFILIATION...

Les nouveautés de la saison

La saison 2013-2014 sera marquée par la déclinaison du projet national de développement et les nouveaux dispositifs d'adhésion-affiliation.

Le plan national de développement de l'Ufolep pour la période 2013-2016 (PND 4) a beau avoir été validé lors de l'assemblée générale de Gerzat et soigneusement affiné depuis, il ne pourra être mis en œuvre que si les composantes de notre mouvement les plus proches du terrain le déclinent elles-mêmes. C'est pourquoi comités régionaux et départementaux sont invités à formaliser leurs propres plans de développement d'ici le mois de novembre.

Cette étape est déterminante car elle conditionne la mise en œuvre effective du projet fédéral, en métropole et outre-mer. Par ailleurs, la formalisation de ces plans régionaux et départementaux, en adéquation avec le projet national, est désormais une condition sine qua non pour être éligible aux financements de l'État, notamment à travers le CNDS (Centre national de développement du sport).

Afin d'accompagner son réseau dans cette démarche, l'Ufolep a tout d'abord diffusé une plaquette présentant les grandes orientations fédérales, et plus particulièrement l'organisation en deux grands secteurs d'activités, «sport et éducation» et «sport et société». Ce document a été complété depuis par des outils plus pointus, sorte de cahiers pratiques ciblés sur les priorités listées par le PND 4 : «public seniors», «écoles de sport», «petite enfance»... Ces documents précisent notamment la stratégie fédérale en la matière, compilent quelques statistiques et fournissent des exemples de comités déjà engagés sur ces thématiques. S'y ajoute enfin un outil informatique permettant



de réaliser un diagnostic permettant d'estimer la pertinence d'un projet. Jusqu'au 1^{er} novembre, les membres de la direction technique nationale pourront également se déplacer, à la demande des comités départementaux et régionaux, pour participer avec eux à l'élaboration de ces plans de développement.

PROJET ASSOCIATIF

Les associations ne sont pas oubliées et un outil spécifique est actuellement diffusé à leur intention, afin qu'elles puissent élaborer leur «projet associatif». En effet, comme pour tout comité, cette démarche constitue désormais un passage obligé, imposé par l'État, pour émarger au CNDS. Nos orientations fédérales étant en adéquation avec les orientations gouvernementales – accès à la pratique du plus grand nombre, publics prioritaires (seniors, femmes, jeunes), participation à la refondation de l'école... –, il est raisonnable d'espérer que nos associations les plus en phase avec celles-ci puissent être accompagnées financièrement dans leur action.

ADHÉSION-AFFILIATION

La nouvelle saison sportive sera par ailleurs marquée par la mise en œuvre des nouveaux dispositifs d'affiliation-adhésion approuvés lors de l'assemblée générale du Grau-du-Roi en avril. Pour s'y familiariser, les comités Ufolep ont été destinataires de divers outils-ressources présentés lors des rassemblements inter régionaux de mai et juin (1).

Il n'est pas inutile de rappeler que les comités départementaux ont désormais la possibilité d'affilier des collectivités territoriales et des structures à objet non sportif (catégories C3 S et C3) en plus des associations sportives traditionnelles. Des titres de participation à l'année (UFOPASS) ou ponctuelle (TIPO) pourront être délivrés à certaines catégories de pratiquants sportifs. En revanche, il n'y a aucun changement pour les associations sportives proprement dites, dont les membres doivent être titulaires d'une licence sportive Ufolep.

Rappelons aussi que ces nouveaux dispositifs ont pour objet de fédérer tous les publics et toutes les structures touchées par l'Ufolep, de se mettre en conformité avec le cadre légal, et plus largement de contribuer à la structuration du champ «sport et société» de notre fédération. ●

PIERRE CHEVALIER ET BENOÎT GALLET

LES ACTIVITÉS UFOLEP RÉUNIES À BOURGES

Les 24 activités ou familles d'activités qui animent la vie sportive Ufolep ont rendez-vous les 5 et 6 octobre au Creps de Bourges. Le mode de représentation de ces activités a été revu au cas par cas : seront ainsi réunis les représentants des commissions nationales sportives (pour les activités donnant lieu à une épreuve nationale), des groupes de travail sportifs (GTS), des groupes de travail thématiques attachés à une CNS, ainsi que les «référénts d'activité». Ce temps fort de début de mandature lancera les travaux sur les axes de développement territoriaux. Des temps de formation sont également programmés (utilisation de la visioconférence, des statistiques via le logiciel Affiligue, et de l'outil Ufoweb). Près de cent cadres Ufolep sont attendus. ● B.G.

(1) Support UFOPASS, questions-réponses, convention-type, bordereau d'affiliation, assurance UFOBOX, argumentaires...

17 ÉTAPES, 18 000 PERSONNES TOUCHÉES

Le Playa Tour, vitrine estivale de l'Ufolep

À l'image de notre fédération, la tournée d'été propose une large palette d'activités à des publics très divers.

Au fil de ses 17 étapes (1), d'une durée de deux à trois jours en moyenne, la 7^e édition de l'Ufolep Playa Tour 2013 aura touché environ 18 000 personnes, dont 14 000 personnes officiellement recensées via le nouveau dispositif fédéral de Titre individuel de participation occasionnelle (Tipo). Par la variété des activités proposées (football, rugby, volley, handball de plage, ateliers « école », « sport et handicap », etc.) et la diversité des publics accueillis (touristes, jeunes ne partant pas en vacances ou regroupés au sein de structures à caractère social), le Playa Tour est une vitrine de notre fédération et de sa vocation à accueillir tous les types de pratiquants. Le Playa Tour est aussi un espace d'expérimentation, dans une perspective d'adaptation de notre offre de pratique aux « nouveaux publics ». Il est enfin un élément de dynamisation et de développement de notre réseau en ce qu'il permet d'asseoir la notoriété des comités départementaux et régionaux Ufolep et de tisser du lien, tant avec les associations que les différents acteurs locaux.



UN PUBLIC TRÈS LARGE

Cet événement à l'organisation désormais bien rodée a su conserver un équilibre entre la traduction du projet politique de l'Ufolep et sa nature de rendez-vous grand public au rayonnement local incontestable. Cette dualité est notre marque de fabrique et, quand de nombreuses tournées sportives du même genre se contentent de viser le public des estivants massés sur le littoral, le Playa Tour s'attache à visiter non seulement les rivages de la Méditerranée et de l'Atlantique mais aussi les plages de la Manche et de nombreux plans d'eau intérieurs, tant dans des départements ruraux qu'en banlieue parisienne. En outre, nos comités maîtrisent bien l'accueil en alternance

du public « captif » des antennes jeunes ou des centres sociaux et celui des individuels découvrant nos installations sur le chemin de la plage. Quant à nos partenariats locaux et nationaux, ils assurent aux différentes étapes des moyens humains, financiers et logistiques et une bonne communication. Les spots diffusés sur

les ondes du partenaire historique qu'est NRJ, première radio de France, assurent notamment la promotion de l'événement. De son côté, un partenaire national d'un autre type, Alcool Assistance, contribue à la dimension d'éducation à la santé que revêt aussi le Playa Tour à travers une sensibilisation sur les dangers des conduites addictives.

Cette année, la nouveauté aura été l'expérimentation du Tipo, nouveau dispositif d'adhésion permettant notamment de comptabiliser le public non licencié lors de nos événements sportifs ponctuels. Au-delà du chiffre de 14 000 personnes officiellement recensées sur tous nos sites, cette première aura notamment permis de pointer les éléments à améliorer pour une prochaine généralisation. Certains comités ont également mis à profit ce nouvel outil pour mieux connaître le public touché (âge, sexe, heure d'arrivée, activités sportives pratiquées, coordonnées e-mails...). De quoi affiner leurs organisations prochaines et créer du lien avec ceux qui seront peut-être demain de nouveaux adhérents... ●

ADIL EL OUADEHE
aelouadehe.lalique@ufolep-usep.fr

(1) Verruyes (79), Sillery (51), Signy (08), Saint-Malo (35), Port-Leucate (11), Saint-Jean-de-Monts (85), Étables-sur-Mer (22), Larmor-Plage (56), Le Grau-du-Roi (30), Madine-Giffaumont (55), Berck-sur-Mer (62), Plage de l'étang salé (974), La Seyne-sur-Mer (83), Parc de Marville (93), Bray-Dunes (59), Fontaine Simon (28), Évry (91).

ASSOCIATIONS, COMITÉS : DE L'INTÉRÊT D'ADHÉRER AU CNEA

L'Ufolep nationale tient à rappeler en cette rentrée l'intérêt que trouveront ses associations et ses comités employeurs à adhérer comme elle au CNEA, syndicat professionnel des employeurs de l'animation, du sport et du tourisme social et familial. Attaché aux valeurs de l'économie sociale, représentatif (il compte 4 000 adhérents, dont la FSGT, la FF Boxe, le comité de judo de Seine-Saint-Denis...) et fort de l'expérience de la construction de conventions collectives (dont celle du sport), le CNEA s'attache à accompagner les structures qui y adhèrent par des conseils personnalisés afin de permettre à leurs dirigeants d'assurer leur fonction d'employeur. Plusieurs

interlocuteurs du dossier de ce numéro de *En Jeu* portant sur « la professionnalisation à l'Ufolep » soulignent d'ailleurs l'importance de ce rôle de conseil. Le CNEA défend également auprès des pouvoirs publics les positions de ses adhérents et se fait le porte-parole de leur besoins. Il représente les employeurs dans la négociation des accords collectifs au sein des conventions collectives avec les syndicats de salariés, et participe à la gestion des organismes paritaires et aux instances de concertation.

www.cnea-syn.org / 01 41 79 59 59

CNEA, 88, rue Marcel Bourdarias, CS700014, 94146 Alfortville cedex

LA CYCLOSPORTIVE UFOLEP A FÊTÉ SA 20^E ÉDITION

L'Écureuil, « beau parcours, assez casse-pattes »

Dimanche 1^{er} septembre, 1350 cycloportifs ont soufflé à La Souterraine (Creuse) les vingt bougies de L'Écureuil, ultime étape du Trophée national des BRS Ufolep. Récit.

Partis dans le brouillard, ils sont arrivés sous le soleil, pas mécontents d'en terminer avec une succession de côtes et de descentes que des concurrents pyrénéens ont jugé plus « usante » qu'une ascension de col, longue mais régulière. « *Beau parcours, assez casse-pattes* » résumait sur son blog Sergio63, cycliste Ufolep catégorie « grand sportif », venu du Puy-de-Dôme avec deux camarades de l'UV Saint-Éloy-les-Mines. Ceux-ci, levés à la nuit pour faire la route jusqu'à La Souterraine (Creuse), n'avaient toutefois pas choisi l'itiné-



Une course jeunes était proposée le samedi.

raire le plus exigeant. En cours de route, selon leur forme et leur envie, les coureurs peuvent en effet opter pour le parcours de 157 km ou sa variante plus courte : « *120 km, c'est assez long pour nous* », a jugé Sergio, qui par ailleurs a éprouvé un peu de mal à remonter les paquets de coureurs – inscrits sur le tard, lui et ses copains étaient parmi les derniers à s'élancer. Sergio

a finalement terminé 134^e en 3 h 39, soit une moyenne de 32,47 km/h. Pas si mal, à 55 ans ! Suffisant en tout cas pour repartir avec une honorifique médaille d'or en plus du maillot-anniversaire offert pour les vingt ans de l'épreuve.

ÉVÈNEMENT LOCAL

Fleur des « brevets de randonneurs sportifs » (BRS), L'Écureuil fêtait en effet sa vingtième édition. Comme d'autres cycloportives, elle a accompagné l'essor du cyclisme Ufolep dans les années 1990.

« À l'origine, le Vélo Club de La Souterraine organisait une randonnée annuelle, le Circuit des noisettes, que certains ont souhaité faire évoluer vers une épreuve chronométrée. Des "Noisettes", on est alors passé à "L'Écureuil" » raconte Éric Verbrugghe, qui préside depuis quatre ans l'association Vélo 23, spécifiquement dédiée à l'organisation de l'épreuve. En 1993, la première édition réunit 200 participants. Puis l'épreuve grandit et la fréquentation connaît un coup d'accélérateur quand elle intègre quatre ans plus tard le Trophée national des BRS Ufolep. Elle est aujourd'hui classée au 26^e rang des 133 épreuves cyclistes d'ampleur nationale. La principale évolution enregistrée depuis les débuts tient à la longueur de la course. « *Lors des premières éditions, on allait jusqu'à 180 km. Aujourd'hui, le parcours ne dépasse pas 160 km et nous proposons aussi une variante plus courte et une randonnée* » précise Éric Verbrugghe. Ainsi, sur les 1350 inscrits de cette année, 1050 ont effectué les parcours chronométrés, 250 la randonnée, et 50 jeunes de 9 à 14 ans se sont mesurés le samedi après-midi sur un circuit urbain de 4 km, à couvrir d'une à six fois selon leur âge. « *C'est sympa pour ces jeunes dont les parents sont sur le bord de la route, et cela donne de la visibilité à l'événement en attirant les curieux* » insiste Éric Verbrugghe.

TROIS ITINÉRAIRES AU CHOIX

Comme les années précédentes, trois parcours différents étaient proposés, avec un départ commun. « L'Écureuil » (157 km, 2 420 m de dénivelé), avait pour difficultés principales



Cédrat Vagneron

les côtes de Saint-Goussaud (au sud de Bénévent-l'Abbaye) et du Maupuy (aux portes de Guéret), qui culminent l'une et l'autre autour de 650 m d'altitude. « La Sostranienne » (119 km) proposait une variante raccourcie à la difficulté moindre (1120 m de dénivelé). Quant à la randonnée non chronométrée (74 km, 785 m de dénivelé), elle recoupait une partie de l'itinéraire principal. « *Nous changeons régulièrement les parcours tous les trois ou quatre ans. Mais, l'an prochain, nous allons innover en reprenant celui de cette année en sens inverse* », explique Éric Verbrugghe, ravi de l'astuce. Les connaisseurs en auront aussitôt déduit que la côte de Saint-Goussaud, désormais placée à 32 km de l'arrivée, n'en sera que plus sélective... ●



Dans le m me esprit, outre le traditionnel village des expositions, diverses animations, dont un march  gourmand,  taient propos es. Plus qu'une simple course, L' cureuil est en effet un v ritable  v nement   La Souterraine (5 500 habitants), et son impact  conomique est non n gligeable. Durant un week-end, h tels, g tes et chambres d'h tes sont pleins, tandis que les restaurants font leur meilleur chiffre de l'ann e. Et deux jours apr s l' preuve, de nombreux camping-cars s'attardaient encore au pied du centre-ville et des tourelles de la m di vale porte Saint-Jean...

UNE  QUIPE RENOUVEL E

C'est pourquoi lorsque l' quipe de V lo 23, us e apr s seize  ditions, renon a   organiser l' preuve en 2009, la mairie et les autres collectivit s locales se sont attach es   convaincre la g n ration suivante de reprendre le flambeau. C'est ainsi qu' ric Verbrugge, chef d'atelier dans une entreprise de menuiserie, et son camarade Patrick Perucaud, agent Orange, tous deux la cinquantaine aujourd'hui, ont accept  de prendre la co-pr sidence de l'association.

«L'usure, la perte de motivation, je comprends d sormais ce que cela signifie. C'est pourquoi il est indispensable de s'appuyer sur une  quipe et de d l guer. Nous sommes une dizaine tr s impliqu s dans l'organisation, chacun  tant charg  d'une t che sp cifique: l'un du trac  et des relations avec les communes, un autre de la restauration, deux autres de la communication, etc. Ce qui nous a facilit  la t che, c'est que tout  tait en place: la partition  tait  crite, nous n'avions plus qu'  jouer la musique» explique  ric Verbrugge, qui a tenu   ce que lors de cette vingti me  dition un hommage soit rendu aux pionniers de V lo 23 et au pr sident historique, Jean-Luc Gazonnaud.

Cela aurait quand m me  t  dommage que L' cureuil range ses noisettes et que les paisibles routes de nord-ouest de la Creuse ne connaissent plus, une fois l'an, l'effervescence

d'un peloton fourni et cette atmosph re d' mulation et de camaraderie propre aux  preuves cyclosportives. «Moi-m me qui ai commenc  par le VTT, je me suis essay    la route pour relever le d fi que m'avaient lanc  des copains de participer   une course Ufolep avec eux. Cela m'a tellement plu que j'ai continu » se souvient  ric Verbrugge.

Pour les licenci s du VC La Souterraine, l' preuve est aussi source de motivation. Ce n'est donc pas un hasard si ses soci taires ont trust  les deux premi res places au «scratch» des deux parcours (1). Comme quoi, pour apprivoiser les c tes casse-pattes de L' cureuil, mieux vaut  tre du coin... ●

PHILIPPE BRENOT

Un brouillard tenace a accompagn  les coureurs dans les premiers kilom tres.

(1) Il s'agit de Marc Lagrange et Laurent L v que pour L' cureuil et de Pierre Fernet et Antoine Beaubrun pour la Sostranienne. Ces performances permettent au VC La Souterraine de conserver sa deuxi me place par  quipe au Troph e national Ufolep, derri re Saint-Junien et devant PanaLoisirs (Haute-Vienne). Les r sultats complets de l' preuve et du Troph e national des BRS figurent sur les sites de L' cureuil (www.ecycleuil.com) et de la commission nationale activit s cyclistes de l'Ufolep (www.ufolep-cyclisme.org)



UN  V NEMENT  COCITOYEN

Depuis 2011, V lo 23 a d velopp  un partenariat avec le SIERS, syndicat mixte charg  de la collecte des d chets, afin de mener des actions autour du d veloppement durable: l'utilisation de gobelets r utilisables, le contr le des d chets mis en bacs ou en containers et la sensibilisation des cyclistes ne devant pas jeter leurs d chets le long du circuit. Cet engagement a  t  r compens  par l'attribution du 1 r prix (cat gorie  preuves nationales) du Troph e Eco Sport Nature 2011, un concours organis  par le minist re des Sports, de la Jeunesse et de la Coh sion Sociale. ●

« La formule du Trophée va évoluer »

Responsable de la CNS activités cyclistes, Daniel Manuel évoque la saison écoulée et la nouvelle, qui verra l'élargissement du nombre d'épreuves inscrites au Trophée national des BRS.



Daniel Manuel

Daniel Manuel, L'Écureuil était la septième et dernière épreuve du Trophée national des BRS, dont la formule va évoluer: pour quelles raisons ?

Le succès du Trophée ne se dément pas auprès des pratiquants, mais on enregistre un certain essoufflement du côté des organisateurs. Nous étions notamment particulièrement exigeants en termes de prestations offertes : accueil, repas, animations et spectacles... Nous avons décidé de mettre la barre un peu moins haut concernant ces prestations et d'élargir le nombre d'épreuves afin qu'elles soient mieux réparties géographiquement. La formule en place proposait en effet une liste de six ou sept courses, le classement s'effectuant sur cinq d'entre elles. Du coup, les participants plébiscitaient les épreuves les plus « centrales » tandis que les BRS plus excentrés, comme la Flèche Normande (Calvados), en souffraient. Cette formule élargie permettra par exemple à une belle manifestation comme la Béarn Cycl'Espoir (Pyrénées-Atlantiques) de rejoindre le Trophée. Ce faisant, il n'y aura plus de remise de maillot intermédiaire après chaque épreuve mais seulement une remise finale au soir de la dernière, qui probablement sera toujours L'Écureuil.

Le Trophée subit-il également les effets de la concurrence ?

Il est certain qu'en dépit d'un coût d'inscription élevé, les grosses épreuves commerciales, comme l'Étape du Tour (désormais déclinée sur plusieurs jours) ou Les 24 heures cyclistes du Mans, concurrencent nos organisations lorsqu'elles se déroulent aux mêmes dates. Ce fut le cas cette année pour Les Copains (Puy-de-Dôme), notre manifestation phare. Mais le Trophée demeure notre vitrine et, globalement, la participation se maintient : elle est généralement de l'ordre de 500 personnes sur La Flèche normande, de 1 200 sur la Limousine ou de 2 500 sur Les Copains. Au total, le Trophée des BRS concerne chaque année 10 000 participants, dont 80 % sont licenciés Ufolep (sachant toutefois que bon nombre ont la double licence), tandis que 10 % s'inscrivent sous une autre licence et que 10 % sont non licenciés.

La saison écoulée a été marquée par une perte de licenciés consécutive à la hausse du coût des licences, en raison du fort accroissement de la part assurance : quel bilan peut-on en tirer aujourd'hui ?

Nous avons gardé les compétiteurs et perdu un certain nombre de ceux qui prenaient seulement une licence pour faire du vélo avec les copains, tout en étant couvert par une assurance.



Le Trophée réunira l'an prochain davantage d'épreuves.

Selon les chiffres que j'avais mentionnés en avril lors de l'assemblée générale du Grau-du-Roi, sur les 19 000 licenciés perdus (sur 70 000) les autres fédérations n'en ont récupéré que 5 000 : près de 15 000 se sont donc évaporés ! Parallèlement, la participation à nos épreuves nationales (cyclo-cross, cyclo-sport, contre-la-montre, VTT) est stable. On observera surtout que les régions possédant une forte culture cycliste comme le Nord, la Picardie ou le Centre ont bien résisté. En revanche, l'hémorragie a été forte dans le Calvados (quasiment plus de licenciés), en Bretagne (où la FFC était déjà très dominante) ou dans le Sud-Est. Côté clubs, nous en avons perdu 300, soit un sur dix : principalement des associations « consommatrices » qui avaient adhéré à l'Ufolep pour organiser leur épreuve à moindre coût ; or la FFC a parallèlement baissé ses prix d'organisation. On peut enfin considérer qu'ouvrir nos épreuves aux non licenciés, c'est un peu se tirer une balle dans le pied. Mais c'est là un vaste débat...

Quelles sont les perspectives pour la saison qui débute ?

Elles sont bonnes : les tarifs assurance de l'Apac ne changent pas alors que d'autres fédérations vont devoir revoir à la hausse le prix de leurs licences. Certains en profiteront peut-être pour revenir vers nous. Nous allons également ajuster nos règlements : par exemple, les plus de 65 ans réalisant de bonnes performances ne seront plus contraints de monter de catégorie, alors que le fait de s'y retrouver avec de plus jeunes était de nature à les décourager. Nous sommes également en pourparlers avec l'association nationale de pédicyle, ou trottinette de sport. Cette association, qui organise des épreuves très sérieuses telles que la montée du Ventoux, cherche à se rapprocher d'une structure fédérale. Cette pratique peut notamment donner lieu à une animation sympa en ouverture d'épreuve. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BRENOT

36 Ufolep Indre

GYMNASTES DANOIS EN DÉMONSTRATION À CHÂTEAURoux

La tournée mondiale des gymnastes du groupe national de démonstration de la DGI (notre partenaire danois au sein de l'International Sport & Culture Association) s'est arrêtée le 18 juin à Châteauroux (Indre), en provenance directe de Mazamet (Tarn). Avant



d'enthousiasmer les 600 spectateurs présents, les héros de la soirée ont animé des ateliers pour les jeunes de deux clubs de gymnastique Ufolep. De leur côté, ces derniers avaient préparé un lever de rideau, avant d'assailir leurs « idoles » à l'issue

du grand spectacle, pour une sympathique séance d'autographes. Pour le comité Ufolep de l'Indre, qui a accueilli les gymnastes avec l'aide de la ville de Châteauroux et des clubs de gymnastique du département, et a bénéficié du soutien du conseil général, cette soirée fut une magnifique vitrine du sport et de notre fédération. Dommage toutefois que si peu de comités départementaux Ufolep aient profité de cette tournée !

JEAN-CLAUDE BESNARD

ASSOCIATION UFOLEP TARN-ET-GARONNE

Rando Quercy Blanc trace son chemin

Organisatrice d'une randonnée VTT et pédestre à Montaigu-de-Quercy, cette association participe à l'animation d'un terroir méconnu.

Comme pour beaucoup d'associations, tout a débuté entre amis. Ceux-ci se retrouvaient le dimanche pour pratiquer le VTT aux alentours de Montaigu-de-Quercy, paisible bourgade du Tarn-et-Garonne située aux confins du Lot et du Lot-et-Garonne. Puis l'effectif des licenciés a dépassé le premier cercle de connaissances et s'est étoffé des randonneurs pédestres, dont nombre d'épouses. Parallèlement, la randonnée grand public organisée chaque fin septembre est devenue un événement emblématique qui, pour ses dix ans, a réuni l'an passé 700 participants. « D'abord affilié à la Fédération nationale du sport en milieu rural (FNSMR), l'ensemble du club a rejoint l'Ufolep lorsque la randonnée a pris de l'ampleur. En revanche, il y a deux ans, tout en restant au sein de l'association, les marcheurs ont préféré cette fois se tourner vers la FFRandonnée » explique Bruno Estournel, président depuis le 1^{er} janvier. Aujourd'hui, Rando Quercy Blanc 82/47 – une référence aux numéros des deux départements sur lesquels l'association rayonne principalement – compte une cinquantaine de licenciés, à peu près équitablement répartis entre les deux activités. Ceux-ci sont âgés de 16 à 50 ans pour les cyclos, la moyenne d'âge étant sensiblement plus élevée parmi les marcheurs.

Si le club ne participe guère à la vie départementale – Montauban, la préfecture, est loin, et les routes conduisent plus vite à Agen, Fumel ou Cahors – le club participe pleinement à la vie locale et son dépliant est placé bien en évidence sur les présentoirs de l'office du tourisme intercommunal. « Les parcours de la randonnée passent par les rues du village et nous faisons travailler l'épicerie du bourg pour le ravitaillement, insiste Bruno Estournel. Nous participons aussi au débroussaillage des chemins : un planning figure sur notre site Internet, où chacun peut s'inscrire. Nous disposons pour cela d'une tronçonneuse et une débroussailleuse. Nous souhaitons également baliser des parcours : j'ai prochainement rendez-vous en mairie pour cela. » Le dimanche matin, qu'il pleuve ou qu'il vente, rendez-vous est donné aux cyclistes et aux marcheurs devant le local mis à disposition par la mairie, près de la salle des fêtes. Après quelques kilomètres avalés de concert, il n'est pas rare que les cyclistes se séparent en deux groupes, avec d'un côté « ceux qui veulent



tirer un peu » et de l'autre les pères tranquilles. Certains vététistes participent aussi aux épreuves organisées dans la région, « moins pour la compétition que pour se balader un peu ». L'association organise enfin des week-ends de découverte, comme tout dernièrement dans les Pyrénées. « Mais on a par ici tous les chemins qu'il faut », insiste Bruno Estournel, qui lui-même est originaire de Cahors (46), travaille comme carrossier à Villeneuve-sur-Lot (47) et habite le village voisin de Roquecor (82). « Les chemins sont moins escarpés que dans le Lot mais très variés. Qu'il tombe des cordes, qu'il y ait du vent, qu'il fasse sec ou très chaud, il y a toujours celui qu'il faut pour notre sortie. » L'office du tourisme n'aurait pas trouvé meilleur argumentaire... ●

PHILIPPE BRENOT

Petit florilège des nationaux Ufolep

Diversité des activités, formules adaptées et convivialité de rigueur : les rassemblements nationaux se veulent à l'unisson de la devise de l'Ufolep, « tous les sports autrement ».

BADMINTON (30-31 MARS À PÉRONNE, SOMME)

Archives En Jeu



Plus de 150 joueurs répartis en 22 équipes ont participé durant le week-end de Pâques aux 12^{es} Nationaux Ufolep de badminton. Au total, près de

600 matches se sont déroulés sur les 18 terrains tracés dans les gymnases mis à disposition par la ville. Ce tournoi intergénérationnel (formées de 5 à 9 joueurs, les équipes comptaient au moins un jeune de moins de 16 ans et un vétéran de plus de 35 ans en plus de la mixité hommes-femmes imposée) a vu la victoire de Thouaré (Loire-Atlantique) devant les tenants du titre, les Écureuils de Péronne, sur le score de 5 à 2. Vaulx-en-Velin (Rhône) a pris la troisième place devant la MJC Navès (Tarn). La Loire-Atlantique a même réalisé le doublé en remportant le tournoi jeunes face aux Volants de Fréjairolles (Tarn). Mais l'Ufolep sait mettre en avant d'autres mérites que ceux purement sportifs. C'est ainsi que Vaulx-en-Velin s'est vu remettre le trophée de l'équipe la plus jeune, les Fous du volant (Moselle) celui de la plus féminisée, et Guérigny celui du fair-play. (STÉPHANE LECOISSAIS)

GRS (18-19 MAI À ISSY-LES-MOULINEAUX, HAUTS-DE-SEINE)



Le Championnat national équipes & Festival de gymnastique rythmique et sportive s'est déroulé les 18 et 19 mai Issy-les-Moulineaux dans

le cadre magnifique du Palais des Sports Robert Charpentier, mis à la disposition du comité Ufolep des Hauts-de-Seine par la communauté d'agglomération du Grand Paris Seine Ouest et la ville de Boulogne-Billancourt. Plus de 1200 gymnastes, représentant 22 comités départementaux, étaient engagés dans les 19 catégories de ce championnat national qui n'aurait pu être organisé sans l'appui de près de 80 bénévoles. Au-delà des compétitions traditionnelles, ce rendez-vous a culminé avec les catégories festival et festi-jeunes, qui allient à la fois sens du spectacle et performances gymniques et artistiques. Le nombreux public présent ne s'y est pas trompé en reprenant unanimement les *flash mobs* proposées lors des palmarès, permettant à tous de participer à cette fête de l'Ufolep et de la GRS. (OLIVIER DAUBE)

LE SAM-CLAP AU SALON DU MODÉLISME

Cela faisait dix ans que l'Ufolep Sam-Clap (Sports aériens et modélisme-Centre laïque d'aviation populaire) n'avait pas été présent au Salon du modélisme, organisé cette année du 6 au 9 juin à Paris, porte de Versailles. À l'époque, c'est un club de construction amateur d'avions de l'Ufolep du Loiret qui avait animé un stand avec de jeunes lycéens encadrés par leur professeur de technologie. Cette fois, c'est la Fédération française de modélisme nautique (FFMN) qui a convié la commission nationale Ufolep à animer un stand de bateaux pop-pop, à proximité du bassin d'évolution. Nos démonstrations de ces petits bateaux à vapeur ont battu des records de fréquentation : nous avons souvent été débordés par les questions des visiteurs, enseignants,



modélistes chevronnés ou enfants venus en famille et surtout très motivés. Nous en avons profité pour communiquer sur le modélisme Ufolep, en affichant par exemple les documents techniques issus des fichiers « Air et Vent » et « Eau et Bateau » édités par le Clap Meurthe-et-Moselle. À chaque démonstration, nous insistions sur le sens de l'entraide et de la convivialité au sein des clubs Ufolep, et le rôle primordial qu'y joue la formation. Même si pour cette édition 2013 la taille du Salon s'est encore réduite (en raison des contraintes pour les évolutions d'aéromodélisme), le Mondial du modélisme reste l'occasion de rencontrer des passionnés et de voir des modèles d'exception. ●

GEORGES ROCHE

VOLLEY-BALL **(18-19 MAI À LA CHARITÉ-SUR-LOIRE, NIÈVRE)**



DR Les Coupes nationales de volley-ball organisées les 18 et 19 mai à la Charité-sur-Loire ont réuni près de 300 participants, joueurs et supporters

confondus. En effet, cette première édition nivernaise a non seulement accueilli les seize équipes ayant passé les différentes phases qualificatives durant la saison, mais également une « consolante » et un tournoi 4x4 pour lesquels 9 équipes supplémentaires étaient présentes. Outre la découverte des spécialités culinaires ou viticoles locales, le concert rock du samedi soir a également contribué à installer une grande convivialité. **(AUDREY MINI)**

ARTS MARTIAUX **(8-9 JUIN À COULOUNIEUX-CHAMIER, DORDOGNE)**



DR Le championnat national arts martiaux a réuni 220 compétiteurs qui ont pu se mesurer en judo, mais aussi en jujitsu et en kourach, cette

lutte traditionnelle ouzbègue proche du judo, désormais bien implantée en Ufolep. Une formule qui plaît beaucoup car, pendant le week-end, un même licencié peut participer aux compétitions dans ces différentes disciplines. Une animation sumo a également été proposée au public. On relèvera que les régions Lorraine et Aquitaine ont dominé les trois classements. En marge de la compétition, une rencontre a également été organisée avec des représentants Ufolep d'associations d'aïkido dans la perspective d'en développer la pratique au sein de notre réseau (formation, rencontres sportives). Une réflexion est d'ailleurs en cours pour organiser la saison prochaine une compétition par équipe couplée à des démonstrations d'aïkido, de tai chi et de capoeira.

(JEAN-PIERRE PAVANT)

FOOTBALL **(8-9 JUIN À LA CHAPELLE-SAINT-LUC, AUBE)**



Archives En Jeu À la satisfaction de tous, les équipes réunies les 8 et 9 juin au complexe Lucien-Pinet de La Chapelle-Saint-Luc ont fait preuve d'un

excellent état d'esprit. La coupe Michot a été remportée par l'AF Phalempins de Tourcoing (3-1 a.p. contre l'Amicale Colbert de Tourcoing), la coupe Delarbre par le FC municipaux de Villeneuve-d'Ascq (2-0 contre Dechy B), et la coupe Gauthier par les municipaux de Wasquehal (contre l'amicale Victor-Duruy de Tourcoing). **(GAËL LACROIX)**

RUGBY (15-16 JUIN À RIVESALTES, PYRÉNÉES-ORIENTALES)



DR Petite innovation, le rassemblement national minimes s'est déroulé cette année sous la forme d'un tournoi à 8 équipes qui réunissait

Marmande (Lot-et-Garonne), Brive (Corrèze) et six clubs catalans. Débutés à 14 heures, les quarts de finale ont permis d'orienter les équipes vers les niveaux A et B. Après les demi-finales, et tandis que les équipes qualifiées pour la finale prenaient un peu de repos, les bénévoles, mobilisés depuis la mi-journée pour désaltérer le public venu très nombreux, ont servi 250 repas. C'est en effet en soirée que se sont déroulées les deux dernières parties. En finale B, Brive l'a emporté (20-10) face au Moulin à vent du Vallespir, tandis qu'en finale A, c'est un duel des buteurs à l'issue du temps réglementaire (5-5, un essai partout au coup de sifflet final) qui a permis à l'équipe du Canet de dominer celle de Perpignan : pour ne pas briser le rythme du jeu, les transformations étaient en effet tapées en fin de match. Les jeunes joueurs du Canet ont reçu le bouclier des mains du parrain de la journée, Patrick Arlettaz, ancien international, qui a vécu cette finale haletante avec un sentiment partagé puisqu'il était à la fois entraîneur de l'Usap et père d'un joueur du Canet ! **(PATRICK DEVIU)**

ATHLÉTISME **(29-30 JUIN À ANDERNOS, GIRONDE)**



DR Le championnat national estival d'athlétisme organisé les 29 et 30 juin à Andernos-les-Bains (Gironde) a mobilisé 342 athlètes venus

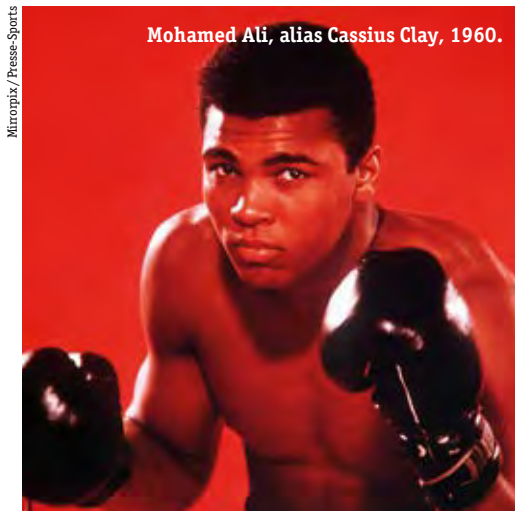
d'une dizaine de régions (Aquitaine, Rhône-Alpes, Picardie, Limousin, Haute Normandie, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Champagne-Ardenne). Entre petit brouillard, pluie fine et franc soleil, les épreuves de saut, de lancer et les différentes courses ont permis à chaque catégorie d'âge de s'illustrer sur le stade, en recherchant la récompense individuelle mais aussi en marquant le plus de points possible pour faire gagner l'équipe régionale pour laquelle chaque athlète concourait. Rappelons en effet que les athlètes Ufolep ne participent pas à une seule épreuve mais à quatre minimum pour les plus jeunes, et jusqu'à six pour les adultes. L'Ufolep a également affiché sa différence en organisant parallèlement un rassemblement de marche nordique. Trois circuits de 4,5 km, 7,5 km et 8,5 km partant du stade avaient été balisés à cet effet dans les forêts de pins. Plus de 50 marcheurs s'y sont lancés, dont une quinzaine en « initiation » car ils pratiquaient pour la première fois. Durant ces deux journées, l'association Ufolep locale Los Amigos de Segorbe a apporté son soutien logistique (notamment pour la restauration) et plus 50 bénévoles leur indispensable concours, y compris pour la collecte et l'affichage des résultats ainsi que le balisage des parcours nordiques. **(LOÏC BLANCHET)**

Morceaux choisis ALBAN LEFRANC

Le ring invisible

J'ai vu les plus grands boxeurs noirs définis par la honte, géants doux hagards pris de lenteur sénile, les bras troués par les fix, exhibés dans des *talks-shows prime time*, vendeurs de lessive ou de slips. J'ai vu les peaux étalées en gros plan sur les téléviseurs, les muscles fondus, la haine impuissante au fond des yeux. J'ai vu la mise à mort minutieuse, les soubresauts de leur nom dans l'opinion publique. Tous, les soumis comme les séditieux, qu'ils aient brandi le poing ou la bannière étoilée au sommet des podiums, la rumeur a fini par les broyer, inexorablement.

J'ai vu les plus grands boxeurs noirs s'affronter pour les paris de leurs maîtres blancs, ramenés au statut des anciens esclaves, bafoués dans leurs droits les plus élémentaires. Des champions comme Floyd Patterson, Sonny Liston ou même moi, après des triomphes sans appel, de véritables orgies de gloire, risquaient toujours de se voir refuser un verre ou un repas par des loufiats de troisième zone. Du haut de leur peau blanche, des loufiats de troisième zone, en quelques secondes, n'importe où dans le pays, pouvaient fouler aux pieds un titre de champion du monde, la rumeur qui le portait dans les airs, et les millions de dollars qui bruissaient autour d'un nom.



Mohamed Ali, alias Cassius Clay, 1960.

*Qu'advient-il d'un rêve suspendu ?
Se dessèche-t-il
Comme un raisin au soleil ?*

J'ai vu Joe Louis remettre les gants au début des années cinquante pour échapper à la horde de flics du fisc qui pilonnaient ses gains. Je l'ai vu aller au casse-pipe contre Rocky Marciano, le 26 octobre 1951, et dilapider son nom en une petite vingtaine de minutes. Et pourtant, pendant des décennies, des adolescents noirs s'étaient levés partout dans le pays pour crier : « Joe Louis ! » Avec ces trois syllabes

dans la bouche, pour la première fois, nous n'avions plus honte, nous dressions la tête, nous levions les yeux. Quand la police demandait son nom à un adolescent, il répondait : « Joe Louis ! » et un peu de la puissance du champion descendait soudain dans son corps, comme un café brûlant par un matin glacé. Mais las ! Dans la frénésie de se faire pardonner sa couleur, ou parce qu'il s'était gorgé du rêve américain, voici que Joe Louis avait accepté une centaine de combats d'exhibition pour l'armée américaine et interrompu sa carrière après Pearl Harbor. Il avait offert une partie de ses gains à l'armée pour soutenir l'effort de guerre, il incarnait le *good nigger* adulé par les Noirs et presque respecté par les Blancs.

Et quand, dans les prisons du Sud, les condamnés à mort avaient été gazés plutôt que pendus, de délicats scientifiques, exaltés par cette vague progressiste, avaient eu l'idée lumineuse d'enregistrer ce qui pouvait bien sortir de la bouche d'un corps qui sait que tout, pour lui, dans quelques secondes, disparaît. Et qu'avaient-ils entendu ces esprits délicats à la pointe du progrès dans la bouche du jeune Noir dont le nom s'est perdu ? Ils n'avaient entendu que quatre mots répétés en boucle jusqu'à la fin : Save me, Joe Louis ! Save me, Joe Louis ! Save me, Joe Louis ! Save me, Joe Louis !

C'est ce Joe Louis-là, bien plus qu'une simple idole, c'est le talisman Joe Louis qui dut remonter sur le ring pour payer des dettes fiscales, c'est ce Joe Louis-là qui sombra dans l'héroïne et le jeu, et dégringola les degrés de la honte sans en rater un seul, videur de boîte à Vegas, junkie tressautant, dépouille encombrante qui ne laissait pas assez pour être mise en terre.

*Qu'advient-il d'un rêve suspendu ?
Se dessèche-t-il
Comme un raisin au soleil ?
Ou suinte-t-il comme une plaie
Avant de disparaître ? ●*

© ALBAN LEFRANC / ÉDITIONS VERTICALES



Le ring invisible,
Verticales,
176 p., 17,90 €.

LE MYTHE ALI REVISITÉ

Qui saura jamais quelles étaient les pensées de l'adolescent noir américain Cassius Clay avant que, par la force des poings et la puissance du verbe, il ne devienne le plus grand mythe sportif de son époque sous le nom de Mohamed Ali ? Alban Lefranc propose dans *Le ring invisible* une vie imaginaire du natif de Louisville, Kentucky, avant qu'il ne s'impose comme le plus fameux des champions du monde poids lourd. Si l'auteur s'autorise la plus grande liberté (en prêtant par exemple à son héros cette réflexion sur le sort de Joe Louis et des grands boxeurs noirs qui l'ont précédé), il s'appuie sur une solide documentation et la question raciale dans l'Amérique blanche des années 1950-1960 est le principal ressort de ce récit fluide et poétique. Décidément, *The Greatest* continue d'inspirer les écrivains puisqu'est également parue au printemps une dense biographie compilant tout ce qui a pu être dit sur lui : *Alias Ali* de Frédéric Roux (Fayard, 620 p., 22 €, prix France-Culture-Télérama). Un ouvrage recommandé lui aussi. ● P.H.B.

je me souviens... JEAN HATZFELD

C. Hélie / Gallimard



Né en 1949, Jean Hatzfeld a créé le service des sports de *Libération* puis couvert les conflits en ex-Yougoslavie et au Rwanda, expériences dont il a tiré plusieurs récits. Romancier, il vient de publier *Robert Mitchum ne revient pas* (Gallimard, 2013), dont les héros sont deux champions de tir sportif pris dans la tourmente du siège de Sarajevo.

Je me souviens, en hiver on faisait de la luge et du ski, et le reste du temps on jouait au ballon, quand j'avais sept-huit ans, au Chambon-sur-Lignon. Après l'école on disputait des tournois à trois contre trois sur des courts de tennis abandonnés. On courrait sur la piste d'athlétisme du collège, on faisait du vélo. Nous étions Kopa, Jazy, Lentini...

Je me souviens de ma fierté sans nom à être titulaire, droitier évoluant arrière gauche, dans l'équipe de football du village. On partait en autocar avec les grands, on avait des maillots, des shorts, de vrais arbitres, c'était quelque chose. On avait notre nom sur l'écriteau placé sur la place du village qui indiquait les convocations. Le mien, Hatzfeld, tranchait avec les autres parce que ce n'était pas un nom du pays.

Je me souviens du grenier de la maison de vacances où, un été, je suis tombé sur des piles de *Miroir-Sprint*, déposés là pour protéger le plancher de la fiente de pigeon. Des heures durant je les ai lus, un à un, et me suis fait mon encyclopédie sportive. Il y avait de très belles photos sépia de Ken Rosewall, Ray Sugar Leonard, Charly Gaul...

Je me souviens des clameurs du public lors des matchs de l'équipe première, le dimanche à 15 heures, et de ces autres jours où nous grimpons en douce dans la micheline pour Saint-Étienne, deux changements pour rallier Geoffroy-Guichard. Là, il suffisait de dire « licenciés » et on nous laissait entrer gratuitement. Sitôt le match fini, on se dépêchait pour être de retour le soir à la maison.

Je me souviens de ces matchs de football, de rugby ou de boxe que nous écoutions en cachette sur un transistor, l'après-midi au fond des bois ou la nuit sous les draps.

Je me souviens qu'après avoir fait le zouave durant les années qui ont suivi Mai 68, je suis allé voir *Libé* au culot pour leur proposer d'écrire des articles sur le sport. Intrigué, Serge July a tenté le coup. Après bien des papiers refusés, avec mon acolyte Jean-Pierre Delacroix nous avons réussi à convaincre une rédaction réticente que le sport n'était pas seulement « l'opium du peuple » mais aussi un univers extraordinaire avec sa mythologie, son langage, ses techniques et ses drames.

Je me souviens que les héros de mes deux derniers romans sont des sportifs, peut-être parce que l'univers du sport est l'un de ceux qui me sont le plus familiers. ●

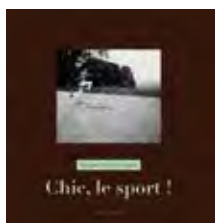
l'image

CHIC, LE SPORT!, PAR JACQUES HENRI LARTIGUE
(Actes Sud-Hermès)

Dani, Michon et Bobby, club de Fribourg, Cannes, mai 1936. / © Fondation Lartigue



La légèreté, le mouvement, la grâce. Et aussi la griserie procurée par les nouvelles technologies de la Belle Époque, voitures et avions. Telles sont les sensations, intactes, que l'on éprouve à feuilleter un siècle plus tard le grand livre d'images – reconstitué par une coédition Actes Sud-Hermès – que Jacques Henri Lartigue (1894-1986), enfant bohème de la bonne société, consacra au sport, cette nouvelle mode importée d'Angleterre. « Sa pratique est en vogue dans les classes aisées, activité de loisir liée à l'expansion du tourisme, de l'excursion et de la randonnée ; la culture physique est vantée pour ses vertus hygiénistes et pour l'épanouissement corporel qu'elle procure, art de vivre qui trouve sa distinction dans la gratuité du jeu, son esthétique d'agrément » résume l'écrivaine Anne-Marie Garat en préface. Celle-ci relève également que « l'amateur sportif ne cherche ni l'exploit ni la performance : il ne se mesure qu'à lui-même, passant en dilettante d'une discipline à l'autre par pur plaisir d'innover, de s'exercer de chic à leur technique, avec le panache du sportman. » Ce dilettantisme, cette gratuité, cette innocence révolue tiennent aussi à cette façon si naturelle de mêler photos d'événements sportifs et photos de famille. ●



Chic, le sport!, Jacques Henri Lartigue, préface d'Anne-Marie Garat, textes de Thierry Terret, Actes Sud-Hermès, 252 p, 59 €.

SPORT ET RÉGIONALISME

Pour s'affirmer, les régionalismes s'appuient volontiers sur les pratiques sportives censées incarner l'identité dont ils se réclament : lutte bretonne, pelote basque, jeux picards... Les études de cas ici réunies sont classées en trois thématiques : les tensions entre « tradition et modernité » (dans le gouren breton ou la farandole provençale) ; le rôle du sport dans la construction d'un « autonomisme » régional (en Corse, Catalogne et Italie du Nord) ; les relations entre ces identités sportives régionales et les rapports de domination sociale (en Alsace, en Belgique et dans le Nord de la France). Au-delà des questionnements, ce sont là autant de témoignages de ce qui se joue entre deux tendances apparemment contradictoires :

d'une part, l'uniformisation des pratiques physiques et sportives dans une société mondialisée ; de l'autre, l'aspiration à retrouver ses racines, à préserver des traditions et une identité

culturelle qui passent aussi par les pratiques sportives. *Identités sportives et revendications régionales (XIX^e-XX^e siècles)*, dir. Sébastien Stumpp et Denis Jallat, Presses Universitaires de Grenoble, 160 p., 19,90 €.

DICO DU SPORT FÉMININ

« Ce dictionnaire du sport au féminin touche à deux domaines sensibles : le sport lorsqu'il est pratiqué par les femmes, et la féminisation du vocabulaire pour les désigner », explique l'auteure, la linguiste Christiane Tetet. En effet, à la difficile conquête du sport par la femme s'est ajoutée celle, tout aussi ardue, de la parité

linguistique. Avant de s'imposer, la forme féminine est parfois passée par différents stades : le masculin, puis le masculin avec adjonction de l'adjectif « féminin » ou des substantifs « femme », « dame », « fille » en anté ou postposition. Ce dictionnaire se veut une approche originale de l'histoire du sport au féminin, à travers sa réalisation langagière dans le discours sportif. *Dictionnaire du sport au féminin*, Christiane Tetet, préface de Valérie Fourneyron, édité par le Cros de Franche-Comté (franchecomté@franceolympique.com), 302 p., 35 €.

SPORTIFS HIGH TECH

« Aucune technologie ne peut remplacer les trois ingrédients indispensables à la victoire : le talent du sportif, l'intelligence de l'entraîneur et les longues heures d'entraînement. Cependant, gagner une médaille d'or sans l'aide des technologies d'avant-garde n'est plus possible, la différence entre la gloire olympique et l'anonymat se mesurant en centimètres ou en centièmes, voire en millièmes de seconde ». Sans forcément souscrire à ce discours motivé par la seule recherche de la performance, on pourra se passionner pour ce tableau aussi exhaustif que possible des technologies les plus avancées (matériaux, instruments, méthodes, logiciels) mises au service du cyclisme, de la natation, du football et du ski, quatre sports ici choisis par l'auteur (l'ingénieur Nunzio Lanotte, qui a travaillé avec le comité olympique italien) pour leur haute teneur en innovation. ● Ph.B.



Sportifs high tech, Nunzio Lanotte, éditions Belin, 2012, 160 p., 23 €.

abonnez-vous !

EN JEU VOUS PROPOSE DÉSORMAIS 3 FORMULES D'ABONNEMENT :

- 10 numéros □ 21,60 € (Ufolep et Usep)
- 5 numéros □ 13,50 € Ufolep (octobre, décembre, février, avril, juin)
- 5 numéros □ 13,50 € Usep (septembre, novembre, janvier, mars, mai)

Vos coordonnées :

Je joins un chèque postal bancaire de la somme de..... à l'ordre de EJ GIE

À....., le..... Signature :

LUTTE CONTRE LE DOPAGE : SANCTIONS

L'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) nous demande de diffuser les sanctions prises à l'encontre des sportifs suivants, convaincus de dopage :

M^{me}...* (non licenciée - athlétisme) : interdiction de participer pendant quatre ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises (présence de testostérone). M^{me}... est suspendue jusqu'au **10 avril 2017 inclus**.

M. Olivier REYNAUD (non licencié - cyclisme) : interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française de cyclisme, par la Fédération française de triathlon, par la Fédération française du sport d'entreprise, par la Fédération sportive et gymnique du travail et par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (n'a pu produire la totalité de la miction requise). M. REYNAUD est suspendu jusqu'au **28 avril 2015 inclus**.

M. Hassan HIRT (FF athlétisme) : interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises (présence d'érythropoïétine). M. HIRT est suspendu jusqu'au **16 décembre 2014 inclus**.

M. Pierre-Adrien LODS (non licencié - athlétisme) : interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française d'athlétisme (non présentation de l'intéressé au contrôle). M. LODS est suspendu jusqu'au **6 mai 2015 inclus**.

M. Mohammed ATTAR (FF savate boxe française et disciplines associées) : interdiction de participer pendant un an aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française de savate boxe française et disciplines associées, par la Fédération française de boxe, par la Fédération française des sports de contacts et disciplines associées, par la Fédération de muaythai et disciplines associées et par la Fédération fighting full contact et disciplines associées (présence de nicéthamide et de son métabolite N-éthylnicotinamide). M. ATTAR est suspendu jusqu'au **18 juillet 2013 inclus**.

M. Alexander BUDARAGIN (non licencié - cyclisme) : interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises (présence d'érythropoïétine). M. BUDARAGIN est suspendu jusqu'au **23 juin 2015 inclus**.

M. Gino CASAGRANDE (FF rugby) : interdiction de participer pendant trois ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises (présence de 16β-hydroxystanozolol, de 19-norandrostérone, d'a-trembolone de boldénone et de son métabolite 5β-androst-1-en-17β-ol-3-one et de testostérone). M. CASAGRANDE est suspendu jusqu'au **22 janvier 2016 inclus**.

*En accord avec certaines dispositions prévues par la loi, le nom de cette personne (mineure) n'est pas reproduit.

"Trophées Génération Développement Durable"

Ensemble, l'UFOLEP et CASAL SPORT s'engagent depuis plusieurs années dans une démarche durable. Grâce aux "Trophées Génération Développement Durable", l'UFOLEP et CASAL SPORT souhaitent soutenir, encourager, stimuler et récompenser les projets Sport Pour Tous. Les "Trophées Génération Développement Durable", c'est la prise en compte du développement durable dans l'organisation de vos événements et dans l'animation des territoires !

2013

Tous les sports autrement !

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

**CASAL
SPORT**



la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Dossier à envoyer
par courrier postal ou électronique :
UFOLEP, à l'attention de Rosemary PAUL-CHOPIN
3, rue Récamier - 75 341 - Paris cedex 07.
Ou : rpauchopin.laligue@ufolep-usep.fr
Ou : <http://www.tech.ufolep.org/formulaire/tropheesgenerationdeveloppementdurable.html>

Avant le 15 octobre 2013.



MOVE WEEK



REJOIGNEZ LE MOUVEMENT MOVE WEEK

7 AU 13 OCTOBRE
2013

NOWWEMOVE.COM

POUR INSCRIRE VOTRE EVENEMENT UFOLEP :
[HTTP://WWW.EVENT.UFOLEP.ORG/MOVEWEEK/](http://www.event.ufolep.org/moveweek/)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
LZAPPELLA.LALIGUE@UFOLEP-USEP.FR

En partenariat avec :



La MOVE Week fait partie de la campagne européenne Now We Move qui vise à MOBILISER 100 MILLIONS DE CITOYENS SUPPLÉMENTAIRES AU TRAVERS DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES D'ICI 2020.

Promu en France par :



La MOVE Week est un événement ouvert à tous et à toutes les structures qui souhaiterons s'y impliquer (fédérations sportives, collectivités, etc.)